

Institut Catholique de Paris
Faculté de Sciences Sociales et Economiques

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES JEUNES

Mémoire de Master 1 Sciences Sociales et Economiques,
Mention Relations Internationales.

Marie Journois
Sous la direction de Corinne Valasik.
2008.

"Le devoir aussi bien que l'intérêt des hommes est de se rendre utile à leurs semblables."

Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique.*

REMERCIEMENTS

Un grand merci à Corinne Valasik, pour sa méthodologie claire et ses conseils avisés, que je réutiliserai avec encore plus d'application à l'avenir.

Merci à Olivier Bobineau, qui m'a accordé un premier entretien de défrichage du sujet, à Elena Lasida, pour son soutien durant le stage, au doyen François Mabillet et au Secrétariat de la Fasse.

Merci tout spécialement à Dominique Thierry, Vice-président de France Bénévolat, qui fut mon tuteur et mon guide dans l'univers associatif, et à Anne-Marie, qui a incarné la face la plus accueillante du monde associatif.

Merci à Brigitte Duault, ma responsable à France Bénévolat,

Merci à Michel de Tapol, Vice-Président de France Bénévolat,

Merci à Jean Bastide, Président de France Bénévolat,

Merci à Béatrice Vignier, Nadine Glad, Isabelle Fontaine, Ariane Moulin, Anne Poitrenaud, Sophie Min-Sintive, et l'équipe des bénévoles de France Bénévolat National qui m'ont intégré au quotidien à France Bénévolat.

Merci à ceux qui m'ont accueilli dans leur centre France Bénévolat : tout spécialement à André Goncalvès, président de France Bénévolat à Aix en Provence, à Bernard Touboul dans les Hauts-de-Seine, et un grand merci aux chercheurs bénévoles de France Bénévolat qui m'ont partagé leurs connaissances : Evelyne Saint Martin, Eliane Goudet, Bernard Gousset.

Un grand merci aux partenaires de France Bénévolat qui m'ont mis leur savoir à disposition avec une grande disponibilité, tout particulièrement à Cécile Bazin de Recherches et Solidarités, et à Michael Diebold de MSE.

Enfin, un grand merci aux bénévoles et responsables d'association qui ont coopéré à cette étude en partageant leur expérience :

Merci à la MIE (maison des initiatives étudiantes)

*à Carole Réminny de l'Unicef,
à Thierry Crosnier, pour les Junior Associations,
A Nicolas d'Autremonde,
A Frank Gautier de l'APJC,
A Véronique Busson de Cotravaux
A Thomas Chanteau du Secours Catholique,
A Mohamed Malki d'Accordages,
A Pierre Méheust du Génépi,
A la Coopération Féminine,
A l'Ordre de Malte,
Au Secours Populaire.*

*Merci aux autres stagiaires de France Bénévolat: Azedine Arab, Romain Juston, et les
élèves de l'Ecole alsacienne (Sophia, Guillaume, Mathilde), ainsi que les jeunes
bénévoles qui ont participé au tournage MSE.*

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION	6
I. "PROFIL-TYPE" DE L'ASSOCIATION ET DU BENEVOLAT :	10
1. LE BENEVOLAT :	11
<input type="checkbox"/> BENEVOLE OU VOLONTAIRE ?	12
<input type="checkbox"/> BENEVOLE OU MILITANT ?	12
2. L'ASSOCIATION : LIEU DE L'INNOVATION SOCIALE.	13
<input type="checkbox"/> LA SPECIFICITE DU MODELE ASSOCIATIF FRANÇAIS.	14
<input type="checkbox"/> INTERET DES JEUNES POUR L'ASSOCIATION :	15
3. L'ENGAGEMENT MODERNE : UN APPEL PERSONNEL A AGIR ENSEMBLE.	17
<input type="checkbox"/> PEDAGOGIE DE L'ENGAGEMENT:	18
<input type="checkbox"/> DEFINITION DU PROCESSUS:	19
II. JEUNESSE ET ENGAGEMENT	21
1. QUELLE JEUNESSE FACE A QUELS ENJEUX ?	21
<input type="checkbox"/> DOIT-ON CONSIDERER LA JEUNESSE EN TANT QUE GROUPE SOCIAL ?	22
<input type="checkbox"/> LES JEUNES : DES ACTEURS QUI DIVERSIFIENT LEURS STRATEGIES FACE A DES CONTRAINTES INEDITES :	24
2. CARACTERISTIQUES GLOBALES DES COMPORTEMENTS DES JEUNES EN INSERTION :	25
<input type="checkbox"/> LE CHANGEMENT DE CONTENU DE L'INSERTION :	27
<input type="checkbox"/> "L'ALLONGEMENT" DE LA DUREE D'INSERTION :	28
2. LES CONCEPTS DE SOCIALISATION ET D'IDENTITE EN SOCIOLOGIE.	32
III. LES NOUVEAUX ENJEUX DE L'ENGAGEMENT BENEVOLE DES JEUNES.	36
1. LES MOTIVATIONS.	36
2. LE ROLE DE L'ECOLE :	38
3. FACILITATEURS A L'ENGAGEMENT BENEVOLE DES JEUNES :	42

<input type="checkbox"/>	FREINS A UNE PARTICIPATION ASSOCIATIVE DES JEUNES :	42
<input type="checkbox"/>	LA DIMENSION COLLECTIVE :	43
<input type="checkbox"/>	LE RYTHME :	44
<input type="checkbox"/>	LA PEDAGOGIE DU "PROJET"	46
<input type="checkbox"/>	L'ACCOMPAGNEMENT.	47
<input type="checkbox"/>	LA PARTICIPATION DES JEUNES BENEVOLES AUX INSTANCES DE DECISION :	48
<input type="checkbox"/>	BENEVOLAT ET CONSTRUCTION PROFESSIONNELLE :	50

CONCLUSION **52**

ANNEXES **54**

I. QUESTIONNAIRE : **54**

II. SONDAGE **57**

BIBLIOGRAPHIE **60**

Introduction

Ce mémoire souhaite contribuer à une réflexion sociétale actuelle, celle dont a émergé entre autres le débat sur le "service civique". Cette réflexion naît d'un triple constat: la montée de l'individualisme d'une part, le déclin du rôle des institutions dans la construction des normes collectives d'autre part, et enfin la déliquescence générale du lien social.

Ces dimensions ont un impact tout particulièrement visible chez les jeunes. En effet, comment forger son identité et comment s'insérer comme acteur responsable dans les différentes sphères sociales, lorsque l'engagement collectif ne joue plus ce rôle ?

C'est vers l'engagement associatif que les regards convergent : ainsi, le "service civique" proposé successivement par différents responsables politiques visait à mettre en place un dispositif de service bénévole des jeunes aux associations. Pourquoi? Probablement parce que les associations ont souvent pour objet de travailler aux questions sociales les plus urgentes, qu'elles oeuvrent donc pour des enjeux de société, au service desquels les jeunes pourraient se mettre, comme ils se mettaient auparavant au service de la Défense nationale lors du service militaire. L'engagement bénévole pourrait répondre aux besoins sociaux et restaurer ainsi le lien social. Ce serait un moyen d'éduquer à la citoyenneté par l'action. Par ailleurs, face à la difficulté d'insertion professionnelle et de formation de terrain, le bénévolat peut offrir un lieu d'expérience et de prise de responsabilité au sein d'une équipe.

Par ailleurs, les jeunes placent en tête de leurs valeurs la solidarité et sont prêts pour la plupart à s'engager pour cela. Quelles sont donc les formes d'engagement qui permettront aux jeunes d'agir pour la solidarité ?

Il peut sembler paradoxal de rechercher le bénéfice et le profit dans un acte qui est par essence gratuit. Mais il semble que ce paradoxe reflète assez justement la raison d'être de cette étude : selon la signification que l'on accorde à bénéfice, on perçoit la nécessité de démontrer le bénéfice du bénévolat.

En premier lieu, l'objet de mon stage était de dresser un état des lieux de l'engagement bénévole des jeunes en France. J'ai donc cherché à repérer des pratiques pouvant faire école, c'est-à-dire des associations recrutant et fidélisant des jeunes bénévoles, sans difficulté apparente, et en complément, des associations s'adressant à des jeunes bénévoles, mais éprouvant des difficultés à recruter.

J'ai cherché à mettre à jour **les logiques qui prévalent à l'engagement bénévole des jeunes** : notamment ce qui relève du fonctionnement de l'association, de l'objet et de la modalité de l'action bénévole, de l'articulation entre le groupe et le jeune. De manière transversale, cette étude souhaite présenter les leviers de l'engagement bénévole des jeunes, afin de manifester que les jeunes peuvent s'engager autant que les autres classes d'âge, selon des modalités propres, notamment alors que certains dirigeants associatifs font preuve de pessimisme, estimant que les jeunes ne prennent pas la relève et refusent de s'engager, Cette étude a été préparée par une enquête de terrain auprès des associations, dans le cadre du travail d'investigation de France Bénévolat.

France Bénévolat est un réseau national d'orientation des bénévoles et d'intermédiation active entre bénévoles et associations. Le réseau assure aussi une mission plus générale de promotion du bénévolat.

France Bénévolat a choisi pour thème d'année 2008 l'engagement bénévole des jeunes et a souhaité mener une étude repérant et évaluant les pratiques de six catégories d'acteurs :

- Les grands réseaux associatifs,
Secours Catholique, Secours Populaire, Croix Rouge, APF, Unicef, Ordre de Malte, Junior Associations, MRJC, UnisCités, AFEV ...
- Les associations de jeunesse,
Autremonde, CheerUp, Génépi, Se Canto...

- Les écoles et universités,
(*Ecole Alsacienne, Ecole Centrale, Advancia, Audencia, Arts et Métiers d'Aix en Provence...*)
- Le réseau France Bénévolat,
Notamment FB Orléans, FB Aix en Provence, FB Reims
- Les démarches collectives d'acteurs locaux
Seine St Denis, Ain, Yvelines
- Les démarches à l'étranger.
- Et de manière transversale, les démarches intergénérationnelles.
(*Accordages, Cœurs en Fête*)

Pour cette enquête, j'ai procédé par entretiens, autour d'un questionnaire établi (*Annexe 1*), modifié en fonction des spécificités de l'acteur interrogé. La sélection des associations interrogées s'est faite en privilégiant les partenaires de France Bénévolat, les associations étant force de proposition pour l'enquête, et celles présentant une légitimité importante dans le domaine du bénévolat des jeunes. En outre, France Bénévolat a souhaité que cette étude soit illustrée par une discussion filmée entre jeunes bénévoles. J'ai pour cela rencontré des jeunes bénévoles pour constituer un panel représentatif. J'ai pu également vérifier et mettre en pratique dans une certaine mesure les conclusions de cette enquête en accueillant et accompagnant des jeunes stagiaires à France Bénévolat.

Il est clair que ces entretiens ne font part que d'une petite parcelle du monde associatif et de l'implication des jeunes, mais certaines conclusions permises par ces entretiens s'avèrent valables plus généralement. Ces conclusions ne sont pas nécessairement innovantes, elles ont pu être déjà formulées il y a 5, 10 ou 20 ans, mais dans ce cas il est intéressant de faire apparaître la raison de cette continuité : pourquoi n'y a-t-il pas eu les changements préconisés, et pourquoi les jeunes ont – ils toujours les mêmes attentes au fil des générations ?

Cette étude s'est faite majoritairement dans des associations pour la défense ou le service d'une cause : sociale, humanitaire, et environnementale dans une moindre mesure. Les associations sportives, artistiques ou culturelles n'ont pas été

retenues. L'engagement pour une cause altruiste nous a paru emblématique pour cette étude : en effet, si l'on s'engage, estiment les étudiants et les lycéens, d'après l'enquête Cidem¹, c'est avant tout pour défendre une cause, des idées, pour aider les autres, pour faire progresser la société.

Par ailleurs, ces associations ont des modalités de renouvellement et de recrutement à part : le recrutement y est particulièrement exigeant, il n'y a pas d'autosuffisance de l'association comme souvent dans le sport et dans les activités culturelles où ceux qui ont bénéficié de l'association s'y engagent ensuite. Lorsque l'objet de l'association est la défense d'une cause, chacun peut être concerné. Par ailleurs, c'est la forme la plus caractéristique de l'engagement libre dans l'action sociale. "Le secteur social et celui de la santé restent ceux où le bénévolat est le plus dynamique et se maintient actif dans des tranches horaires conséquentes. Le secteur social attire presque la moitié des bénévoles. Le secteur culturel en attire presque le tiers. L'environnement commence à être attractif comme le devient aussi l'entreprise."²

Du fait que cette étude cherche à clarifier les pratiques permettant de fidéliser des jeunes bénévoles, elle est donc avant tout destinée aux organisations impliquées (associations, acteurs politiques locaux et nationaux, responsables pédagogiques...) C'est pourquoi mon intérêt s'est davantage porté sur la part de responsabilité des organisations dans l'engagement des jeunes.

Alors qu'au départ, il m'avait semblé primordial de comprendre quelles étaient les motivations des jeunes à s'engager, mon intérêt s'est déplacé des motivations subjectives intrinsèques des jeunes aux facteurs objectifs extrinsèques : le rôle des organisations, selon qu'elles encouragent ou défavorisent l'engagement des jeunes. En effet, les motivations des jeunes sont connues, et perdurent, mais elles rencontrent une réalité associative différente. C'est cette réalité qu'il faut analyser, pour mieux comprendre la distorsion entre le désir et les formes d'engagement des jeunes et les modes de fonctionnement des associations instituées.

¹ Cidem, *Baromètre de la citoyenneté*, octobre 2001.

² FERRAND BECHMANN D. 1992

En résumé, la question qui se pose à nous au commencement de cette étude est la suivante : Qu'est-ce qui peut inciter les jeunes à s'engager dans l'action sociale bénévole?

De cette question en naît une autre : faut-il légiférer sur l'engagement bénévole des jeunes ? Serait-il opportun de mettre en place des mesures plus volontaristes pour le favoriser ?

L'hypothèse qui me semble une ébauche de réponse mesurée, mais qui reste à vérifier, c'est que les jeunes ont naturellement de l'intérêt pour l'action sociale bénévole, mais qu'ils manquent de soutien de la part des organisations intermédiaires (école, politique, et association), et qu'ils ne trouvent pas assez de modalités d'engagement leur étant adapté.

Dans un premier temps, nous verrons le contexte de notre étude, et définirons le bénévolat, l'association et l'engagement dans leur définition sociologique et leurs contours actuels. Puis, nous verrons notre sujet principal d'étude dans ce contexte : la jeunesse, au regard des notions d'identité et de socialisation. Enfin, nous pourrions mettre en relation notre sujet et le contexte pour présenter les conclusions de l'enquête, et comprendre les enjeux de l'engagement bénévole des jeunes.

I. "Profil-type" de l'association et du bénévolat :

Les enjeux de cette étude, que nous avons vus en introduction, sont vastes, et pour espérer mettre en lumière des points décisifs, il nous faut restituer les définitions et les contours des notions majeures de ce sujet. Il peut en effet y avoir ambiguïté dans les termes : faut-il parler de bénévolat ou de volontariat, de bénévolat ou du militantisme ? Dans un premier temps, il nous faut donc définir le bénévolat, et percevoir ses contours actuels.

Puis, nous étudierons le cadre privilégié du bénévolat en France: l'association, pour en comprendre les spécificités.

1. Le bénévolat :

En se fiant au sens commun, est bénévole toute action qui ne comporte pas de rétribution financière. Le bénévolat s'oppose essentiellement au travail rémunéré, et il a comme caractéristique de s'exercer sans aucune contrainte sociale ni sanction sur celui qui ne l'accomplirait pas. Enfin, c'est une action qui est dirigée vers autrui ou vers la communauté, l'idéal type du bénévolat étant la volonté de faire le bien³.

La définition du Conseil français des affaires sociales et de la famille est admise comme définition de référence : être bénévole, c'est "s'engager, à titre gratuit, à travailler pour le bien-être de la communauté dans son ensemble ou pour certains individus qui en font partie."

Le terme *bénévole* est apparu en 1282, son étymologie (*ben : bien - volo : je veux*) signifie selon la traduction, "vouloir le bien" et "bien vouloir", il est ainsi une alliance de bonne volonté et de bienveillance. Il est surprenant de noter que l'emploi de la forme nominale « bénévolat » a été rare jusqu'au XIXe siècle et n'est entré dans le dictionnaire de l'Académie française qu'en 1992, après avoir été signalé en 1975 dans le dictionnaire du CNRS (Trésor de la langue française), seule la forme adjectivale y figurant jusque-là⁴.

Comment définir le bénévolat ? N'est-ce pas une construction subjective? Car l'action de rendre service sans contrepartie financière est au départ trop naturelle pour qu'un statut correspondant soit nécessaire. C'est relativement à la sphère salariée, c'est l'histoire du monde associatif qui a rendu nécessaire la constitution d'un statut de bénévole ...

Le bénévolat informel, en dehors des associations n'est conventionnellement pas pris en compte dans les études sur le bénévolat, tant il est difficile d'en appréhender les contours. Cette étude du bénévolat des jeunes se focalise donc sur le bénévolat associatif.

"On ne peut définir le bénévolat par le travail accompli: un pompier volontaire et un jeune homme effectuant son service militaire qui aident dans une catastrophe

³ PROUTEAU L. 1999, *Economie du Comportement bénévole – Théorie et Etude empirique*. Economica, Paris.

⁴ PROUTEAU L.(1997).

naturelle font quelquefois la même chose... Comme une visiteuse bénévole de maison de retraite et une stagiaire assistante sociale aidant à des activités de loisir dans cette même maison aussi...

Entre les uns et les autres, la différence est souvent mince et l'identité du bénévole est fragile, ne tenant qu'à une définition ponctuelle et sociale."⁵

❖ **Bénévole ou volontaire ?**

Au terme "bénévole", connoté et parfois jugé démodé, certains préfèrent l'emploi de "volontaire", reflétant davantage l'engagement personnel. Cependant les termes ne sont pas interchangeables : le terme de volontaire n'implique pas nettement l'absence de rémunération. Il existe pour le volontaire un statut⁶, alors qu'il n'en existe pas pour le bénévole. Ainsi, dans le domaine de l'aide internationale, le volontaire est la personne qui s'engage dans une activité à plein temps dans un pays étranger. Il perçoit des indemnités de subsistance, dispose d'une couverture sociale, d'une assurance rapatriement. Le bénévole participe à des actions en France ou à l'étranger, en conservant son statut initial (étudiant, employé, chômeur, retraité...) et ne perçoit aucune indemnité.

❖ **Bénévole ou militant ?**

Comme on l'a déjà vu, le bénévolat est une action libre, sans rémunération et en direction de la communauté. Il n'est pas nécessairement associé à un engagement fort. Certains bénévoles commencent par donner du temps, agissent sur un problème donné, s'investissent progressivement et finissent par avoir une démarche plus globale et visant un changement social: « *on est rarement d'emblée bénévole, on le devient ; on apprend à le devenir* » écrit Maud Simonet⁷. Donc l'engagement associatif se fait d'une manière progressive. La dimension militante vient s'ajouter à un engagement dans l'action préalable.

⁵ FERRAND – BECHMANN D. (1992), *Bénévolat et Solidarité*, Syros Alternatives, Paris.

⁶ Pour en savoir plus sur les différents statuts du volontariat, voir www.francebenevolat.org Onglet « Documentation »

Pierre Ladrière rappelle que: « l'engagement peut être entendu au sens de conduite ou au sens d'acte de décision, selon qu'il désigne un mode d'existence dans et par lequel l'individu est impliqué activement dans le cours du monde, ouvre un avenir à l'action, ou qu'il désigne un acte par lequel l'individu se lie lui-même dans son être futur, à propos soit de certaines démarches à accomplir, soit d'une forme d'activité, soit même de sa propre vie ». ⁸ Tout se passe comme si l'engagement permettait de qualifier diverses pratiques tant bénévoles que militantes, remarque Dan Ferrand Bechmann. Un bénévole peut avoir un engagement plus ou moins fort, on peut être bénévole et militant en même temps, mais on ne peut pas être un militant sans avoir un engagement. Qu'est ce qui distingue alors le militant du bénévole?

L'engagement est un processus c'est-à-dire qu'on ne naît pas militant, mais qu'on le devient en passant par différentes étapes. Les militants ont un engagement, qui se caractérise par un choix et une ligne idéologique. Le militant est celui qui risque sa vie en étant dévoué viscéralement à la cause alors que l'engagement bénévole associatif signifie en tant que tel donner du temps, du savoir, des compétences et manifester sa générosité, sa solidarité et son altruisme.

2. L'association, lieu de l'innovation sociale :

Dans une enquête Insee, 90% des bénévoles déclarent participer à leurs activités dans un cadre associatif et 17% dans un autre contexte, certains d'entre eux pratiquant dans les deux types d'organismes. Ceci représente une source de diversité du bénévolat considérable. À la lumière de ces réponses, et pour autant qu'elles soient pertinentes, (considérant que les bénévoles hors association ne se reconnaissent pas toujours comme tels) il apparaît bien que si le milieu associatif

⁵ SIMONET M. *L'expert associatif, le savant et le politique*, 2003.

n'a pas le monopole du bénévolat formel, il n'en mobilise pas moins les effectifs de très loin les plus importants.⁹

Le bénévolat non associatif, ou informel, ne peut être évalué que par sondages, et n'est souvent pas considéré comme tel par ses acteurs : le bénévolat n'est pas strictement superposé au monde associatif. Il peut avoir lieu auprès d'institutions, par exemple lors de grandes journées de nettoyage d'un étang municipal. Il s'agit aussi d'actions informelles entre amis ou voisins. De son côté, le secteur associatif mobilise l'équivalent d'un million de salariés à temps plein : ces deux cercles se recoupent largement sans s'identifier complètement l'un à l'autre.¹⁰

De la même manière, un parent qui encadre une sortie d'enfants avec les professeurs ne se décrira pas immédiatement comme « bénévole ». Tous ceux qui se mobilisent lors de marées noires, en revanche, se savent bénévoles, malgré l'absence de cadre associatif. Ce bénévolat ne traduit pas nécessairement un engagement, mais une bonne volonté d'aide aux autres, plutôt ponctuellement.

❖ **La spécificité du modèle associatif français :**

En France, d'une façon très générale, le bénévolat se confond largement avec l'idée d'association. Guillaume Houzel revient sur les raisons de la spécificité du monde associatif français :

"Notre histoire est surtout marquée par les interdictions de s'associer sous l'Ancien Régime, liées à un arrière-plan religieux qui va marquer continûment les questions de liberté associative, y compris le débat duquel émergera la loi 1901. Cette loi, une des plus libérales à l'époque, est une conquête aujourd'hui ancrée dans la culture collective, à tel point que les pratiques bénévoles sont, dans notre pays, presque indissociables de l'univers associatif. Alors, dans la molécule « association », il va

• ⁹ Prouteau L. et Wolff F.C. *Donner son temps: les bénévoles dans la vie associative*, Economie et Statistique, n°373, 2004.

¹⁰ Houzel G. *Rapport sur les engagements bénévoles des étudiants*, Documentation française, 2003.

falloir attendre les années quatre-vingt pour que soit isolé l'atome « bénévolat » par les sociologues, et que l'on tente d'en définir toutes les propriétés. Il apparaît comme thème d'étude au détour des interrogations et des analyses sur le militantisme, l'engagement, le rôle des associations dans les décennies écoulées."

D'après l'INJEP¹¹, la France comptait entre 700 et 800 000 associations actives en 2002; actuellement, l'estimation est supérieure à 1 000 000. La vie associative est reconnue comme étant l'espace d'engagement que privilégient nos concitoyens. Cette réalité s'applique particulièrement aux jeunes dans le sens où l'espace associatif est un espace expérimental qui permet la découverte de l'engagement, la création collective, l'élaboration de projet, le vécu en groupe et la prise de responsabilité. Qu'ils soient mineurs ou majeurs, la vie associative constitue un espace essentiel de découverte de la citoyenneté.

De nombreux jeunes mettent en œuvre leur esprit d'entreprise en créant leur association. Ainsi, les Junior Associations apportent aux mineurs ayant monté leur association un soutien moral et administratif. Des expériences comme celles des Junior Associations sont assez novatrices : pourtant les associations de mineurs préexistaient au réseau mais de manière informelle, en raison du vide juridique les concernant. Le juriste Jean-François Merlet remarque les incohérences du droit d'association pour les mineurs : "L'enfant a le droit à la liberté d'expression", comme l'indique l'article 15 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant (20 novembre 1989) ratifiée par la France (7 août 1990). Seulement, le droit de ce pays reconnaît difficilement la liberté d'association des mineurs. La loi de 1901 "postule l'incapacité du mineur", sans donner plus de précisions.

❖ ***Intérêt des jeunes pour l'association:***

Selon Renaud Sainsaulieu¹², le secteur associatif présente le grand intérêt d'être un important lieu de socialisation. "Certes, il rencontre des dysfonctionnements : des conseils d'administration qui ne se réunissent pas, des adhérents qui ne participent

¹¹ L'institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire

¹² ROUDET B. (sous la direction de), Des jeunes et des associations, L'Harmattan, Paris 1996

pas. Mais le secteur associatif a tout de même une particularité: en principe il connaît peu de hiérarchie et fonctionne beaucoup sur le bénévolat, c'est-à-dire sur une demande de reconnaissance sociale. Au cœur de l'associatif, il y a une volonté de créer du lien social que l'on ne trouve pas dans les organisations hiérarchisées du système de production. Cette constitution du lien social peut être une réponse à la situation des jeunes : elle permet de construire de l'identité, de la reconnaissance pour les autres, de la fermeté vis-à-vis de soi-même, et donc une capacité à se situer face au monde."

"Si l'expérience du travail reste centrale, il faut trouver des voies de constitution de l'identité parallèle à celle-ci... Avec la formation et le travail, l'associatif est à même de représenter un des éléments de la constitution d'une citoyenneté fondée sur une socialisation active. L'associatif se construit à partir de deux questions : le projet et le lien social. C'est autour d'un projet, d'une mission, d'un objectif qu'on s'associe. En même temps, il y a une perpétuelle construction du lien social. "

L'association peut-elle être un moteur pour la coopération intergénérationnelle ? On sait que les entreprises connaissent parfois des difficultés à faire coopérer différentes générations. L'enjeu de l'insertion des jeunes dans des associations instituées est avant tout sociologique : il n'est pas souhaitable de reproduire dans le monde associatif les clivages entre générations. L'action bénévole pourrait être un moyen de promotion de la coopération intergénérationnelle.

Par ailleurs, c'est un enjeu pour l'association elle-même : la mixité intergénérationnelle assure la meilleure transmission des expériences de l'association. Elle assure la pérennité de l'association, le renouvellement des dirigeants.

Enfin, pour le jeune, travailler avec une autre génération apporte l'expérience accumulée, et une chance de s'investir à long terme pour relayer une action pérenne.

3. L'engagement moderne, un appel personnel à agir ensemble :

L'engagement moderne a pris des distances avec les codes auxquels il obéissait par le passé : les figures traditionnelles de l'engagement, tel le syndicaliste, le militant, ou l'intellectuel engagé, semblent avoir perdu de leur attrait. L'engagement se faisait par le passé collectivement, qu'il soit militaire, religieux, missionnaire, sanitaire, syndical. Les engagés volontaires remplissaient les collectivités et communautés, l'engagement se faisait sur le mode de la vocation, de l'appel.

Quelle est alors la crise de vocation actuelle ? L'appel à l'engagement collectif ne porte plus, l'engagement devient individuel : Jean-François Lyotard¹³ parle de la fin des grands récits : À défaut de croire aux effets de l'engagement pour la collectivité, on en attend en premier lieu les bénéfices personnels. À la vocation ou la convocation de la raison succède la motivation. Il ne faut plus tant chercher les raisons transcendantes de l'engagement, mais la force intérieure de la motivation, reposant sur le libre-arbitre, justifié par la sincérité et l'authenticité.

L'engagement, quelle que soit la forme qu'il prend, connaît un bouleversement : de collectif il devient individuel ; l'intérêt général ou supérieur est subordonné à l'épanouissement personnel.

Jacques ION décrit ces transformations de l'engagement, notamment visibles chez les jeunes en difficulté sociale : ils cherchent l'horizontalité des rapports plutôt que la verticalité et la centralité, ils cherchent à s'affranchir des appartenances et des modalités de fonctionnement de la démocratie participative. De ce fait, l'engagement des jeunes passe très souvent par la constitution de groupes informels, hors contraintes, à durée de vie limitée, mais aux revendications immédiates, en prise directe avec une expérience appelant à une mobilisation.

L'engagement revêt pour les jeunes en difficulté une dimension de succès : si je suis prêt à m'engager, c'est que j'ai la détermination et les ressources nécessaires.

¹³Lyotard JF, 1979, *La Condition postmoderne: rapport sur le savoir*, Minuit, Paris.

L'engagement est d'ores et déjà un critère de réussite, puisque pour pouvoir s'engager, il faut qu'un jeune ait résolu ses principaux problèmes¹⁴.

Pour Becker¹⁵, l'engagement peut comporter une dimension collective : comment cela ? En effet, à côté des engagements décidés en toute conscience par les individus, certains engagements se forment dans l'action, par une accumulation de microdécisions, qui n'apparaissent pas nécessairement déterminantes aux yeux des acteurs, mais qui donnent forme durablement à l'action. Ces microdécisions contraignant l'action n'ont pas toujours été prises par les individus, mais elles ont été engagées pour eux par les organisations sociales (définies de manière large, groupes de pairs, organisations professionnelles, sous - cultures) auxquelles ils appartiennent. Cette définition permet ainsi d'expliquer comment les engagements se maintiennent.

❖ ***Pédagogie de l'engagement:***

Pour les dirigeants de France Bénévolat, la pédagogie de l'engagement est la raison d'être de l'association. Cela consiste à favoriser l'engagement des acteurs de la société civile: jeunes, adultes, retraités, l'entreprise. Dominique Thierry, Vice président de FB, remarque que le taux d'engagement bénévole de la France est inférieur par rapport à celui de certains pays de l'Europe comme l'Angleterre et les Pays-Bas mais aussi inférieur à celui du Canada et ses Etats-Unis. Il estime que ce taux est parfois le double de celui de la France. En Angleterre par exemple, 20,2 millions de britanniques déclarent avoir fait du bénévolat au moins une fois dans l'année et parmi eux 13,2 millions au moins une fois par mois (des chiffres nettement supérieurs à ceux de la France). Selon lui, les explications socio-historiques (culture protestante, rôle de l'Etat différent moins exclusivement opérateur de l'intérêt général, entreprises plus impliquées dans la Cité, etc.) ne suffisent pas à elles seules d'expliquer cette différence. Donc il faut chercher la

¹⁴ Chantal de Linares, *L'engagement des jeunes en difficulté*. 2006

¹⁵ Becker H. in *American Journal of Sociology*, 66:32-40, 1960

réponse en dehors de ce registre de la facilité pour comprendre à quelles conditions pourrait-on augmenter le taux d'engagement bénévole de nos compatriotes.

Tous ces pays de référence ont la spécificité d'avoir tous agi simultanément, collectivement et dans la durée (plus de 50 ans au Canada) essentiellement sur trois leviers. Tout d'abord, une implication très forte du système éducatif pour favoriser et encourager un apprentissage à l'engagement précoce des enfants et des étudiants. L'exemple le plus intéressant voire de référence est celui du Canada. Ce dernier incite les élèves, parfois de façon obligatoire, à prendre un engagement associatif au sein du programme d'action communautaire, et cet engagement fait partie intégrante du processus éducatif, au même titre que les apprentissages plus classiques. Ensuite, dans ces pays, les entreprises sont fortement impliquées dans la vie de la Cité pour encourager, faciliter, accompagner et reconnaître l'engagement de leurs salariés (cela permet un transfert et un partage des compétences entre les deux mondes). Enfin, un accompagnement de qualité des retraites est présent dans ces pays, afin qu'ils soient utiles et qu'ils fassent bénéficier la Société de leurs savoirs, compétences, et leur générosité. L'identification de ces trois leviers a incité FB à développer ce qu'elle convient d'appeler « Pédagogie de L'engagement ».

❖ ***Définition du processus:***

La Pédagogie de L'engagement de FB est constitué de trois concepts spécifiques: les « Relais du bénévolat Jeunes », les « Relais du bénévolat en entreprises », et les « Relais en caisses de retraite et organismes de seniors ». C'est une stratégie de ciblage des publics très importante car elle touche à l'ensemble des acteurs de la société civile: jeunes, adultes, retraités, le monde de l'entreprise. Cette manière de faire a pour objet de développer et de promouvoir le bénévolat en France. Même si on est très loin de la généralisation mise en oeuvre dans les pays cités, il n'en demeure pas moins que ces Relais font aujourd'hui l'objet de prototypes expérimentaux intéressants. En effet, des actions expérimentales ont été mise en oeuvre en 2005 (en mettant à l'époque la priorité sur le bénévolat des retraités) avec une caisse de retraite (PRO BTP), deux entreprises (université Paris Dauphine en

tant qu'employeur et le Crédit Foncier) et une collectivité territoriale (Mairie de Chantilly). De plus, le nombre de Relais par cibles devient significatif. On dénombrait 22 Relais jeunes fin 2007 alors qu'ils étaient 13 fin 2006. Pour la même période, les Relais entreprises et salariés sont passé de quatre à sept et ceux des retraités de trois à dix.

II. JEUNESSE ET ENGAGEMENT

Ayant établi les contours du bénévolat et de l'association en France, nous pouvons maintenant déplacer notre étude vers le cœur de notre sujet : la jeunesse. Nous vérifierons s'il est pertinent de l'étudier en tant que tel, nous observerons ses enjeux spécifiques, et nous verrons sa capacité à s'engager.

1. Quelle jeunesse face à quels enjeux ?

Pour parler de la jeunesse, certains préalables sont à vérifier:

Doit-on considérer « La jeunesse » comme un groupe social en tant que tel ? Comment alors définir cette « population »: tranche d'âges (laquelle ?), statut scolaire ou étudiant ? Pratiques sociales ? Système de valeurs ?...

La jeunesse doit-elle plutôt (ou aussi) être abordée sous l'angle d'un processus de maturation individuelle, passage entre l'enfance et l'âge adulte ? Cela invite à explorer la notion à la lumière de celles qui y sont attachées comme l'adolescence (voire aujourd'hui la préadolescence, l'adulescence et la notion de jeune adulte), la socialisation, l'insertion, et la construction identitaire.

Dans un contexte où les étapes symboliques d'accès au statut «d'adulte » (entrée dans la vie active, accès au logement, vie de couple, parentalité) sont désorganisés dans leur déroulement, parfois précipités ou au contraire retardés voire compromis dans leur permanence, les notions de « jeune » et d'« adulte » ont-elles la même teneur (expérience, sentiment propre) et stabilité qu'auparavant ?

Le parti pris de s'intéresser aux jeunes, doit être manié avec précaution car il comporte le risque de perpétuer un postulat de « conflit des générations », ou de nécessité de se comporter d'une manière particulière à l'égard des jeunes, au risque de conforter certains d'entre eux dans le sentiment que « les adultes » les cantonnent hors de leur monde, voire les instrumentalisent au lieu de les intégrer à part entière, et dans des rôles qui valent la peine d'être investis, ceci étant un reproche souvent fait aux associations instituées. Cette approche, si elle vaut peut-être pour certains jeunes qui ont pris pour attitude de se créer leur propre monde,

ne doit pas l'emporter sur l'étude des facteurs qui contribuent à réunir jeunes et adultes : il faut considérer les enjeux partagés par ces acteurs, les leviers de leur engagement dans des causes ou des projets, les valeurs qui les rassemblent ou les caractérisent, les compétences qu'ils peuvent mutualiser et les rôles qu'ils entendent jouer « ensemble », tout en tenant compte de leurs différences.

Enfin nous ne pouvons pas éluder que le concept de bénévolat dans un contexte où les jeunes s'érigent contre les stages non rémunérés et où les espaces d'intégration et d'expérience se raréfient, suppose de redéfinir la notion d'engagement bénévole à la lumière de ce que les intéressés attendent. C'est ce que nous verrons dans l'étude des motivations des jeunes bénévoles.

❖ ***Doit-on considérer la jeunesse en tant que groupe social ?***

Qu'entend-t-on par génération ? En sociologie, *les membres d'une société nés pendant une même période sont considérés comme appartenant à la même génération*¹⁶. Les événements survenus durant une période "façonnent" une génération, lui donnent des comportements propres, et peuvent créer de forts antagonismes entre les générations successives. Ainsi, en France la fameuse génération de mai 68, n'ayant pas connu les mêmes événements que la génération précédente (crise et guerre mondiale), a souhaité s'émanciper des carcans que la génération précédente avait bâti face à ces épreuves, pour profiter de l'époque faste qu'ils vivaient. *Ces différences dans les attitudes et les mentalités sont souvent à l'origine d'un sentiment d'incompréhension mutuelle ainsi que d'antagonismes entre les générations. au comportement et au style de vie sont fréquemment évoqués sous le nom de « conflit des générations ».*

Quant à la jeunesse, certaines théories sociologiques en font un phénomène particulier de génération. C'est le pôle "culturaliste" qui se fédère autour de l'idée

¹⁶ Définition MSN Encarta.

que « quelque chose de plus en plus fort est commun à tous les jeunes¹⁷ ». Les jeunes sont fédérés par un spectre de valeurs et de repères communs, qui est plus déterminant que le seul critère de l'âge.

Certains établissent un lien entre type de Société et forme de jeunesse. Ainsi, l'adolescence n'est pas un « phénomène » universel, mais plus la société est complexe, plus l'adolescence est longue et conflictuelle: en effet, l'adolescence et la jeunesse étant des phases de transition, elles ont tendance à prendre plus ou moins de relief selon la complexité sociale du passage de l'enfance à la maturité. En clair, les théories évoluent. Elles passent d'une conception qui présente l'adolescence comme une période de refus du monde des adultes, à d'autres qui expliquent certains comportements des jeunes comme révélateurs d'une impossibilité des adultes à leur proposer des modèles d'identification accessibles, du fait de la trop grande complexité des tâches et fonctions des adultes (c'est le cas du sociologue BRUNER). L'adolescence devient alors une période transitoire d'adaptation à ces modèles.

La jeunesse se voit attribuer des valeurs culturelles spécifiques. Après la deuxième guerre mondiale, les mouvements de jeunesse sont marqués par des couleurs religieuses et politiques (jeunesse catholique, jeunesse communiste...) Ils se manifestent sous des formes d'opposition au monde des adultes, ont un caractère international, mais, selon les pays, s'orientent vers des aspirations différentes.

De 1957 à 1967, apparaissent des mouvements collectifs de révolte « sauvage ». Le phénomène de « bandes » de jeunes est observé et la jeunesse devient l'objet d'un marché ciblé de consommation spécifique (style de mode juvénile, musique et « idoles » des jeunes). Les mouvements hippies proposent un modèle de vie communautaire aux jeunes de l'Europe du Nord.

De 1967 à 1975, les courants idéologiques portés par la jeunesse étudiante, remettent en cause et ébranlent, par des actions contestataires, les institutions politiques, culturelles, éducatives et la légitimité de l'ordre social. Ils proposent d'autres valeurs. Ainsi, pour François DUBET¹⁸, la jeunesse de cette époque avait

¹⁷ Chantal NICOLE-DRANCOURT. *Historique du sujet et statut du sujet. L'apport de la sociologie du comportement, in Les jeunes et l'emploi, recherches pluridisciplinaire*, Paris, La documentation Française, 1996, page 122.

¹⁸ *La Galère, Jeunes en survie*. Fayard, Paris 1998.

la possibilité de se distancier par rapport à celle d'aujourd'hui. Elle se caractérisait par la confrontation, la contestation, la contre-culture et le contre-pouvoir. Aujourd'hui ce qui est associé à la jeunesse, c'est : l'inadéquation entre formation et emploi, la précarité, le chômage, la sous-qualification, la jeunesse en voie d'exclusion. Les régulations traditionnelles se sont épuisées, les mécanismes d'intégration scolaire et professionnelle se sont durcis et la conscience de classe ouvrière ne parvient plus à donner sens à l'ensemble d'une expérience de domination.

D'autres, au contraire, dans un pôle « critique », considèrent que cette catégorie est vide de sens. Qu'elle isole, artificiellement les jeunes en un groupe social et les met ainsi à l'écart, pendant une longue période d'indétermination¹⁹. On pense notamment à Bourdieu qui en 1978 déclare : "la jeunesse n'est qu'un mot."²⁰ Claude Tapia ajoute à ce courant d'idées que les approches universalistes et globalisantes constituent des exemples d'interprétations risquées, réductrices, puisque fondées sur des tendances à mythifier la jeunesse. Ainsi la thèse du « jeunisme » est, selon lui, de nature à perpétuer ou accentuer la perception d'une jeunesse homogène culturellement ou idéologiquement et par conséquent uniformément disposée à aborder positivement ou négativement le monde du travail ou de la professionnalisation²¹

Les sociétés industrialisées se sont donc intéressées à la jeunesse, à une époque où elle s'est montrée menaçante et capable, pendant un temps, de déborder les institutions républicaines.

❖ *Les jeunes : des acteurs qui diversifient leurs stratégies face à des contraintes inédites :*

A partir des années 80, la nouvelle sociologie critique prend en compte l'activité que les acteurs sociaux déploient pour faire face à leurs conditions d'existence. Ainsi le

¹⁹ Chantal NICOLE-DRANCOURT. L'auteur fait notamment référence à BOURDIEU pour lequel " la jeunesse " n'est qu'un mot.

²⁰ Entretien avec Anne-Marie Métailié, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154.

²¹ Claude TAPIA. *Intégrer les jeunes dans l'entreprise*, op. cit..

temps individuel et les formes organisées et informelles d'actions collectives sont mises à jour.

Les auteurs, tels qu'Olivier Galand, et François Dubet, s'intéressent à la jeunesse des « sans diplôme » mais en portant sur elle un regard qui, au delà de la description de la galère vécue par les jeunes et de leurs sentiments de rejet ou de rage, permet de révéler toutes les formes de stratégies qu'ils mettent en place.

La dimension d'acteur est introduite à propos d'une jeunesse contrainte à composer avec des possibilités d'intégration au corps social et professionnel beaucoup plus réduites et contrariées. Elle se montre capable de développer des réseaux sociaux parallèles aux dispositifs d'insertion desquels elle se détourne.

Danièle Linhart et Anna Malan²² toutes deux sociologues, pour l'une au C.N.R.S. et pour l'autre au Ministère du Travail, abordent l'insertion des jeunes en s'intéressant à leurs comportements. Elles proposent de lier les déterminants sociaux aux logiques d'insertion mises en œuvre par les jeunes et s'appuient largement sur des entretiens.

2. Caractéristiques globales des comportements des jeunes en insertion :

Selon Danièle Linhart et Anna Malan, les facteurs conjoncturels de notre société contraignent les jeunes à mobiliser toutes leurs ressources pour préserver ou améliorer leur sort. De ce fait, les comportements des jeunes sont globalement caractérisés par l'individualisme. Non pas par valorisation intellectuelle ou idéologique de l'individu (comme les jeunes de la génération précédente), mais par recherche d'efficacité, de pragmatisme face au monde.

Leur étude fait apparaître que les jeunes ne se reconnaissent pas dans une identité collective qui les lierait en un groupe social du fait de leur appartenance à une même génération. S'ils choisissent de se débrouiller par eux-mêmes, ce n'est pas par goût de la contestation, du fait d'un conflit qui les opposerait à leurs aînés,

²² Linhart D et Malan A. *Fin de siècle début de vie, voyage au pays des 18-25 ans*, Paris, Syros Alternative, 1990.

comme leurs prédécesseurs, mais parce que tout les encourage à ne compter que sur eux-mêmes et à douter des systèmes d'intégration sociale. Paul Bouffartigue²³ exprime ce hiatus : "On constate une grande diversification des conditions objectives d'insertion, en même temps que leur homogénéisation au regard d'une contradiction majeure, le diplôme étant « de plus en plus nécessaire et de moins en moins suffisant ». Cette contradiction se traduit par des tensions entre, d'une part, la poussée des capacités scolaires et les aspirations à l'autonomie personnelle, fortement impulsées par l'ouverture des horizons sociaux, et, d'autre part, la reconnaissance insuffisante – ou du moins jugée le plus souvent comme telle – de cette autonomie au sein du monde du travail, redoublée par l'incertitude de l'avenir. De là naît la forte volonté de « faire ses preuves » rapidement au sortir de l'école." Ces tensions entre projets, investissement scolaire, et réalité du monde professionnel, créent ce que certains ont appelé un désenchantement de la jeunesse.

Dans les cas extrêmes d'échec de l'insertion, l'individualisme peut conduire certains au repli, à l'isolement, voire à l'errance morale (anomie) ou physique (jeunes « S.D.F. » ou « sans papiers »). D'autres exprimeront leur lassitude de « la galère »²⁴ par la « rage » à travers la délinquance, le non-respect des codes sociaux (incivilités) ou le développement d'une contre-culture.

Pourtant, ils valorisent et recherchent la tolérance, l'échange, le dialogue. Mais ils réservent ces comportements et ces valeurs à la sphère des intimes. L'affiliation s'opère par élection et reconnaissance réciproques d'individualités.

Si, ponctuellement, ils se mobilisent autour de causes qui les touchent globalement, c'est surtout parce qu'elles les concernent individuellement (exemple des manifestations d'étudiants). Ils se démarquent alors des débats politiques, idéologiques ou partisans qui bloquent tout selon eux, empêchent de trouver des solutions efficaces, rapides et concrètes pour leur faciliter la vie. Ils cherchent à s'en sortir du mieux qu'ils peuvent d'une manière pratique. Une fois terminée la lutte pour une cause, ils se dispersent et retournent à leurs préoccupations et stratégies

²³ BOUFFARTIGUE P. *Faire ses preuves*, in Enquête n°6, *La Socialisation de la jeunesse*. 2006

²⁴ DUBET F. *La galère : jeunes en survie*, Paris, FAYARD, 1987.

personnelles. Il n'y a pas, comme chez leurs aînés, l'idée de se rassembler pour changer le monde.

Selon les auteurs, deux raisons majeures expliqueraient le développement des comportements individualistes: c'est le changement du contenu de l'insertion et l'allongement de la durée d'insertion.

❖ ***Le changement de contenu de l'insertion :***

La reproduction socioprofessionnelle est « contrariée » par l'évolution brutale du marché du travail, désarticule certaines professions, certains métiers, en fait émerger de nouveaux, bouleverse l'équilibre entre les différents grands secteurs, augmente le chômage. L'affaiblissement du milieu ouvrier et de son idéologie décourage les jeunes du monde ouvrier à suivre l'exemple de leurs aînés. Paradoxalement, la réussite professionnelle, les salaires élevés sont valorisés par les normes sociales. Aussi, il est moins naturel de faire comme « ceux » du milieu dont on est originaire. S'effrite ainsi la dimension collective de l'insertion. Chacun décroche des modèles comme il peut mais beaucoup se trouvent dans l'incapacité de les appliquer, de les reproduire.

"L'épreuve de l'entrée au travail est d'abord une épreuve au regard des attentes de la lignée familiale qui a soutenu une scolarisation longue sans toujours avoir une vision « réaliste » des possibilités réelles d'insertion professionnelle. Elle est ensuite une épreuve au regard des attentes que les jeunes eux-mêmes ont investi dans leur diplôme à partir de celles de l'univers parental mais également du monde scolaire et du sens propre qu'ils ont donné à leur mobilisation scolaire. Elle est enfin une épreuve au regard des conflits internes au monde du travail, en pleine recomposition, sous l'angle notamment des modes de transmissions intergénérationnelles des savoirs professionnels." ²⁵

²⁵ BOUFFARTIGUE P. *Faire ses preuves*, in Enquête n°6, *La Socialisation de la jeunesse*.2006

❖ **"L'allongement" de la durée d'insertion :**

Danièle Linhart et Anna Malan décrivent, dans leur ouvrage, les comportements des jeunes qui visent, selon la marge d'action dont ils disposent, à s'insérer pour se « mettre à l'abri ». Ils n'échappent pas, sauf pour les privilégiés, au « carrousel » de la précarité. Mais une fois stabilisés, le chemin n'est pas terminé. Ils cherchent à recueillir les récompenses de leurs efforts, fortement valorisés socialement et d'autant plus attendus que leur parcours du combattant les a longuement et péniblement bridés : amélioration de leur condition, épanouissement au travail, accès au confort matériel, à l'épanouissement personnel et culturel, à l'expression de leurs capacités dans le travail, à la promotion sociale.

Les exemples cités par les auteurs, décrivent les aléas qu'ils découvrent une fois qu'ils ont trouvé une place sur le marché du travail. Ils sont aux prises avec l'inertie des organisations et systèmes de promotions, qui favorisent peu leur mobilité professionnelle. En outre, l'individualisme qu'ils ont adopté comme attitude en période d'insertion, n'est pas forcément un atout dans l'entreprise et dans les relations de travail. Le problème se déplace donc de l'accès à l'emploi à l'adaptation au travail. L'écart entre effort et récompense se creuse considérablement, y compris lorsqu'ils sont en emploi, et pose à terme des problèmes de satisfaction et de motivation au travail.

Danièle Linhart et Anna Malan ont identifié quatre « logiques » qui président aux stratégies déployées par les jeunes dans leur insertion.

- **"La logique de la nécessité"**

C'est statistiquement la plus répandue chez les jeunes. Le poids des handicaps est tel pour la personne que l'avenir est une dimension inaccessible, trop lointaine et obstruée par le poids du court terme. La survie est au centre des préoccupations. Elle n'a pas les moyens de s'interroger sur ses choix ou aspirations. C'est fréquemment - mais pas systématiquement - l'apanage de ceux qui disposent de peu d'atouts pour correspondre aux normes d'intégration sociale et professionnelle (bagage scolaire ou culturel) ou qui ne peuvent pas tenir matériellement ou psychologiquement jusqu'à l'autonomie financière (soutien familial défaillant, moyens économiques faibles...). Les exemples cités par Danièle Linhart et Anna

Malan décrivent des jeunes en emploi précaire ou très peu qualifiés qui n'ont pas été en position de choix. Ils prennent tout ce qu'ils trouvent.

La peur du chômage inhibe toute tentative de dynamique professionnelle. Toute leur énergie est consacrée à supporter leur condition, préserver leur cohérence personnelle. Le plus souvent, s'ils y arrivent, c'est au prix de l'oubli de soi ou du déni. Ils adopteront alors l'attitude de TENIR ou de FUIR.

TENIR consiste en une stratégie d'évitement : ne pas y penser, s'accommoder, taire ses aspirations personnelles conduit certains au repli sur soi. Ils se battent contre eux-mêmes pour supporter et adoptent l'attitude du chacun pour soi. Ils cherchent à préserver de maigres avantages (confort du poste de travail, maintien dans l'emploi) et déchargent entre eux leur insatisfaction.

FUIR : d'autres évoquent leurs rêves d'une vie meilleure. Mais s'ils le font, c'est sans projection effective dans l'avenir car, au fond, ils n'attendent plus rien sauf un miracle, une délivrance offerte par le destin. Leurs rêves d'accès à une condition meilleure, s'ils s'autorisent à les évoquer, c'est sans l'intention de les confronter à l'épreuve du réel : devenir coiffeuse, s'occuper d'enfants, avoir un petit commerce à soi... ont davantage pour fonction de les aider à supporter leur condition qu'ils ne peuvent être compris comme intention effective d'agir et d'entreprendre et surtout de réitérer l'expérience de l'échec souvent douloureuse du passé.

Enfin, dans la logique de la nécessité, d'autres adoptent une double posture. Ce sont ceux qui n'ont pas renoncé à l'espoir d'améliorer leur condition. Ils tiennent et affectent à leur situation présente un caractère provisoire. Saisissent toutes les occasions de montrer de quoi ils sont capables, d'apprendre autre chose, d'accéder à d'autres postes à la fois pour rompre la monotonie de tâches répétitives mais aussi pour développer leur capacité de travail. Ils cherchent à évoluer dans l'entreprise pour augmenter leurs chances de s'en sortir. Ils tendent à rejoindre la logique de l'adaptation.

La logique d'adaptation : "*se caser quelque part, progresser ensuite*". **Dans cette logique, on voit deux cas de figure :**

1. « La galère » :

Faute de projet, les jeunes qui cumulent les facteurs défavorables, expériences répétées du rejet, de l'échec, stigmatisation par le milieu d'origine, le quartier ; la galère. C'est le sentiment d'être hors jeu et de ne plus avoir envie de jouer... La galère est un temps raté, dévié... Les jeunes qui y succombent se trouvent dans une situation d'anomie, de vide social et culturel. Faute de ressources financières mais aussi culturelles et à cause d'un environnement particulièrement défavorable... Faute de projet, d'opportunités, de soutien et de modèles à suivre... la tentative d'insertion tourne à la désocialisation... Enième version de l'individualisme, mais version exacerbée, la galère on y glisse tout seul, progressivement, et on la vit sur un mode solitaire. La sortie de la galère résulte davantage d'opportunités saisies au vol et non de l'aboutissement d'une logique, d'un projet. Il s'agit de gérer le hasard, la part d'initiative est faible.

2. L'insertion par le hasard :

La deuxième version de l'adaptation concerne également des jeunes peu ou pas formés qui n'ont pas, eux non plus de projet construit. Mais ils disposent d'une plus grande amplitude, qu'ils doivent en grande partie au soutien familial, et d'une compétence sociale développée par imprégnation culturelle de l'entourage : ils se réfèrent à des modèles professionnels supérieurs. Leur objectif est de vivre confortablement, de jouir d'un relatif équilibre de vie. Ils recherchent le confort davantage que l'intérêt au travail, à évoluer, améliorer leur condition, progresser, ne se censurent pas, n'ont pas d'inhibition (éloignement, prétention professionnelle...) ils ont une intelligence de la stratégie et de l'opportunité mais pas de projet quant au contenu du travail. Cette logique de l'adaptation correspond à leur caractère et (sans doute aussi) à leur âge. Ils privilégient la diversité, explorent par l'action de quoi ils sont capables. Se mesurent au monde, cherchent un espace d'expression de leurs capacités dans le travail. S'ils acceptent l'ingratitude de certaines tâches cela s'inscrit plutôt dans une certaine stratégie : faire ses preuves, se faire remarquer pour être rétribués ensuite par un gain en responsabilité, en stabilité, en salaire et liberté dans leur marge d'action au travail. Ce qui les motive c'est de progresser. Ils sont prêts, pour cela, à jouer le jeu de l'entreprise. Ils n'hésitent donc pas à se former, à s'investir afin d'évoluer.

Dans les exemples cités par Danièle Linhart et Anna Malan, ils visent fréquemment les administrations, les grandes organisations (R.A.T.P., banques...) pour la sécurité qu'elles procurent et comptent sur leur capacité d'adaptation pour progresser ensuite en interne. Mais le risque pour eux est de se heurter, une fois dans la place, à l'inertie des organisations qui ne facilitent pas leur progression, leur mobilité dans l'emploi. La primauté du critère de l'ancienneté, dans les systèmes de promotion des organisations qu'ils privilégient, cantonne leur besoin d'initiative. La stratégie qu'ils avaient jusqu'alors privilégiée, l'individualisme, la valorisation personnelle, ne fonctionne plus ni vis à vis des collègues ni des systèmes de reconnaissance et de rétribution.

- **L'Insertion négociée : le "différemment."**

Les jeunes qui adoptent la stratégie du différemment jouissent d'un environnement qui leur permet de s'accorder une période moratoire. Leur marche vers l'insertion est lente... elle est aussi paisible, heureuse pourrait-on dire. Ils goûtent d'une vie intéressante sans véritable contrainte, tout en se convaincant que cela ne peut qu'être bénéfique à la qualité de leur insertion.

Fréquemment, ils prolongent leurs études en suivant la voie toute tracée de leur réussite antérieure davantage qu'ils ne sont guidés par une vocation conceptualisée : c'est, par exemple, ce qui préside au choix de l'université, du cycle ou de la grande école et qui peut être préconisé par les parents. Ils suivent alors ce choix comme un marché tacite pour jouir en contrepartie de ce temps accordé.

La logique qu'ils suivent consiste à capitaliser des expériences enrichissantes, des diplômes, qui les guideront et augmenteront leurs chances face aux opportunités. Ils cherchent à acquérir une certaine culture mais ont une idée assez vague de ce qu'ils feront « plus tard ». Ce qu'ils visent c'est le plaisir, la réussite, le prestige social, un mode de vie enrichissant. Mais ils évitent la prise de risque, retardent l'épreuve du réel.

- **Stratégie de l'accomplissement :**

Ceux qui adoptent la stratégie de l'accomplissement ont, à la différence des précédents, dès le départ, un dessein qu'ils ont de bonnes chances de réaliser parce qu'ils s'en donnent très pragmatiquement les moyens. Ils ont de l'ambition et se fixent parfois des objectifs qui dépassent même les performances réalisées par la famille d'origine. Leur préparation est assez longue. Ils se fixent des étapes, des délais, et préparent scrupuleusement les différentes phases. Animés par une forte détermination, ils ne reculent devant aucune difficulté, trouvent des moyens. Une fois les études terminées, ils cherchent à négocier rapidement leur insertion. Ils sont obstinés, pragmatiques, autonomes.

Ils reportent à plus tard l'épanouissement personnel une fois qu'ils auront garanti leur avenir.

La description de ces divers processus d'insertion nous conduit à nous interroger sur les notions fondamentales sous-jacentes de socialisation et d'identité en sociologie.

2. Les concepts de socialisation et d'identité en sociologie.

Au sens fort, socialiser, c'est transformer un individu d'un être asocial en un être social en lui inculquant des modes de penser, de sentir, et d'agir...

Cette intériorisation des normes et valeurs a également pour fonction de rendre siennes les règles sociales, qui sont par définition extérieures à l'individu et d'augmenter la solidarité entre les membres d'un groupe. En tant qu'instrument de la régulation sociale, elle permet l'économie de sanctions externes... Cette définition de la socialisation suppose la primauté de la société sur l'individu²⁶. Le concept de socialisation suscite des questionnements et des théories qui se contredisent.

Certains avancent l'hypothèse que la socialisation est un processus de **conditionnement**, c'est le courant représenté par Durkheim²⁷, Percheron,

²⁶ R. BOUDON, et alii. *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, éditions Larousse, 1990, page 181.

²⁷ DURKHEIM introduit notamment le concept d'habitus comme étant : un état intérieur et profond qui oriente l'individu dans un sens défini pour toute la vie. Selon BOURDIEU l'habitus

Passeron et Bourdieu. Ces derniers développent l'idée que l'enseignement est l'instrument par lequel la classe dominante reproduit²⁸ ses prérogatives en faisant intérioriser à la classe des dominés l'acceptation de sa légitimité symbolique.

La critique méthodologique qui est faite à ce courant est d'avoir établie un lien contestable de causalité entre classes sociales et fréquences des types de valeurs et de croyances observées à l'intérieur de celles-ci. Il y aurait une programmation sociale qui restreint la capacité d'apprentissage.

Un autre paradigme s'y oppose c'est celui de **l'interaction**. D'inspiration Piagétienne (selon le principe de l'ajustement des conduites de l'enfant), la socialisation est alors perçue comme un processus adaptatif. Les situations nouvelles amènent l'individu à enrichir ses ressources cognitives ou à modifier ses attitudes normatives. Ainsi une distinction fondamentale est introduite par Berger et Luckman, entre socialisation primaire (acquise au cours de l'enfance) et socialisation secondaire (qui résulte des réajustements produits et optimisés au fil des expériences nouvelles). La capacité d'un sujet, à réajuster ses conduites, résulte, selon cette optique, du degré d'intériorisation de son mode de socialisation primaire.

La réversibilité de celui-ci dépend de ses capacités affectives et cognitives à remettre en question les représentations apprises antérieurement, les modes d'appropriation de l'environnement transmis et les identifications sur lesquelles il s'était appuyé jusqu'alors²⁹.

Merton introduit la notion de groupe de référence qu'il oppose au groupe d'appartenance. Cette hypothèse s'appuie également sur l'idée que l'adhésion peut être différenciée par rapport aux valeurs du groupe d'appartenance.

La psychosociologie s'inscrit également dans une optique de l'interaction. Elle s'intéresse aux phénomènes qui se produisent entre sujets et groupes. Ainsi la

assure la cohérence entre les probabilités objectives et les espérances subjectives, autrement dit, les individus finissent généralement par ne vouloir pratiquement que ce qu'ils ont des chances d'obtenir compte tenu de leur passé. Cf. Claude DUBAR. Op. cit. Pages 65-66.

²⁸ Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON. *La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les éditions de Minuit, 1970. 279 pages.

²⁹ R. BOUDON, F. BOURRICAUD. *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, P.U.F. 2^{ème} édition, 1986, pages 527 à 534.

constitution des opinions, les phénomènes d'influence, les attitudes et les changements sociaux sont notamment étudiés par cette discipline.

Norbert Alter définit l'identité comme le "socle de rationalité des individus, l'identité étant à la fois un héritage – ce qui est donné par le passé – et à la fois une perspective, ce qui est visé par le sujet. On se trouve ainsi très loin d'une conception de l'acteur purement stratégique, indépendant de son histoire."³⁰

Selon Carmel Camilleri³¹, l'identité remplit certaines fonctions. Elle est intimement liée à la production des rapports sociaux. Définir autrui serait en réalité une tentative d'immobilisation de ce rapport en faveur de celui à qui cela profite. L'identité attribuée serait un instrument de fixation des rapports sociaux, un puissant vecteur de la production idéologique ayant recours à la falsification de l'identité réelle par réduction ou par confusion³². Ainsi toutes formations générales, y compris les systèmes les plus favorables à l'humain se retournent contre lui s'ils ne sont pas sans cesse réappropriés par le sujet concret.

Becker s'est intéressé de plus près au phénomène de mise en conformité. Selon lui l'attribution d'identité, l'identification par autrui et l'affectation à une catégorie peuvent conduire les sujets ainsi définis à s'identifier activement à l'identité qui leur est affectée.

Selon Merton, enfin, se réalise un modelage de l'individu sur l'image qu'en ont les autres et la définition qu'ils en donnent. Cela dépend du fait que le sujet se définit bien aussi selon les définitions d'autrui³³. La notion de rôle social est associée, dans cette discipline à celle d'identité. Mead définit le " Soi " comme étant l'aspect de l'individu marqué par les valeurs et les normes du contexte social... Il est le lieu où se forge une conscience de soi, c'est-à-dire une position propre qui consiste à s'éprouver soi-même, à travers le prisme de la relation à autrui³⁴. G.H Mead³⁵ insiste sur le risque constant de dissociation du soi qui accompagne la socialisation

³⁰ ALTER N.(2006) p.101.

³¹ Professeur de psychologie sociale, Université René DESCARTES à Paris.

³² Carmel CAMILLERI. *Identités et changement sociaux, point de vue d'ensemble in Identités collectives et changements sociaux*, sous la direction de Pierre TAP, colloque international, Toulouse, éditions Privat, 1979, page 339.

³³ Cf. Claude DUBAR. Op. Cit. page 113.

³⁴ FISCHER G.N. Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Paris, éditions DUNOD, BORDAS, 1987, page 167.

³⁵ Mead.G.H. *L'Esprit, le Soi et la Société* 1934 (traduction française : Presses Universitaires de France 1963).

ainsi : plus on est soi-même, mieux on est intégré à un groupe³⁶. En effet, le risque dans le cas où l'homogénéité des différentes facettes de l'identité n'est pas garantie, c'est une disjonction entre identité virtuelle et identité réelle. La consistance des identités entre elles (identité primaire, identité secondaire, identité réelle, identité virtuelle) détermine les chances de continuité ou les risques de rupture. Lorsque cette dernière se produit, on peut arriver à des altérations profondes de l'identité.

³⁶ Claude DUBAR. Op. cit. pages 97 à 98.

III. Les nouveaux enjeux de l'engagement bénévole des jeunes.

Considérons maintenant la situation actuelle : mon enquête m'a permis de rencontrer divers responsables associatifs, ainsi que certains directeurs d'établissement d'enseignement, qui reconnaissent tous l'intérêt d'une étude sur l'intégration des jeunes dans les associations.

Dans nos entretiens, nous avons abordé les questions des motivations des jeunes, des meilleurs vecteurs de recrutement, des procédés incitatifs à mettre en place. La motivation des jeunes demeure l'élément sans lequel rien ne saurait possible, c'est pourquoi nous l'étudierons en premier, mais ce que ces entretiens ont mis en évidence, c'est le rôle des organisations dans l'incitation ou la difficulté à s'engager, ce que nous montrerons ensuite.

1. Les motivations :

La valorisation professionnelle est souvent mise en avant pour inciter les jeunes à s'engager bénévolement, tant il est vrai que les employeurs sont sensibles à des expériences rendues possibles en association, comme la gestion de projet, de management d'équipe... Certes, c'est une dimension généralement cruciale pour les jeunes, mais elle ne saurait suffire à s'engager. La dimension professionnalisante du bénévolat est réelle, mais les motivations des bénévoles comportent bien plus de niveaux d'interprétation. Voyons plus généralement ces motivations.

En premier lieu, il faut considérer le glissement qui s'est opéré dans les motivations au fil du temps : nous reprenons ici l'observation de Jean Pierre Worms³⁷ :

Certains sociologues parlent de la mutation de l'engagement individuel ces dernières années, avec des conséquences importantes pour les associations. En effet, selon le type idéal du modèle antérieur, l'engagement associatif reposait sur

³⁷ *Le Capital social associatif en France hier et aujourd'hui*, in *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*, Revue du Mauss. 2006.

une forme de présupposé de la supériorité morale des valeurs collectives sur les valeurs individuelles. C'est l'association qui donnait à l'adhérent son identité et sa dignité sociale, l'image de soi qu'il présentait aux autres, mais aussi qu'il se donnait à lui-même. Il puisait dans le projet de l'association le sens de l'engagement. L'individu était l'instrument du projet de l'association, alors qu'aujourd'hui, selon Jacques ION, l'association est au mieux considérée comme un moyen mais jamais comme une finalité. Le modèle des relations entre les individus et le collectif qui en émerge repose sur la supériorité de la morale individuelle sur la morale collective, ainsi c'est le projet personnel de l'individu qui oriente ses choix d'engagement collectif. Il s'agit là d'une logique de contractualisation où l'association offre un cadre à l'action personnelle du bénévole qui apporte disponibilité et compétence. D'une autre manière, on est passé d'un engagement militant à une logique d'épanouissement personnel, de retour sur investissement. Ainsi, à chaque fois, l'engagement résulte de l'adéquation entre la volonté d'œuvrer pour le bien, de former sa personnalité et de mieux connaître un domaine intéressant.

Guillaume Houzel³⁸ repère chez les étudiants trois dimensions d'approche du monde professionnel par le bénévolat :

Tout d'abord, une mission bénévole peut, de manière fortuite, faire naître une "vocation" ou conduire à une réorientation. En effet, alors que l'enseignement universitaire est très général, l'implication dans une association étudiante permet d'approcher des métiers très concrets. Au fil des engagements, de très nombreux étudiants ont ainsi radicalement changé d'orientation sous l'influence de leur pratique associative.

Ensuite, de manière plus stratégique, le bénévolat peut permettre de vérifier une vocation, c'est ainsi que plusieurs jeunes bénévoles en accompagnement scolaire disent se destiner à terme à l'enseignement, et vérifier ainsi leurs aptitudes pédagogiques. J'ai pu rencontrer ce cas de figure, le bénévolat comprend pour eux plusieurs intérêts : à la fois, ils trouvent un plaisir et une gratification à leur mission bénévole, mais en outre, c'est une expérience qu'ils pourront rapidement valoriser,

³⁸ Houzel G. Rapport OVE Observatoire de la vie étudiante 2003.

et qui, en plus, leur permet d'être expérimenté comme ils l'auraient été avec un stage professionnel.

Enfin, la mission bénévole peut permettre d'explorer un champ différent du domaine professionnel envisagé. Cela reste une occasion pour le bénévole de faire preuve de compétences, d'adaptabilité et de curiosité, maintes qualités valorisables dans un processus d'embauche, donnant du relief à un CV qui sinon pourrait être monolithique.

Voilà différentes stratégies jouant sur la motivation, mais l'engagement bénévole ne se résume pas à une stratégie. C'est ce que manifeste Guillaume Houzel : "Le bénévolat comme valorisation du curriculum vitae est une ambiguïté dont beaucoup s'accommodent aussi. Elle compte dans certaines motivations des jeunes. Mais elle ne saurait être prédominante quand dans une logique professionnelle, on peut toujours préférer un stage. De plus, ce sont les actions qui sont reconnues, l'apprentissage personnel qu'elles ont permis, et non le caractère bienveillant, dont chacun peut disposer à sa façon. À l'opposé pour d'autres, beaucoup de bénévoles ont une action sans conséquence, au caractère léger... Ce qui importe finalement dans l'opinion, ce sont les actions menées, les témoignages, la vie en société, ils permettent de comprendre les bénévoles dans leur diversité. Le don du temps est un acte marquant pour beaucoup, plus significatif d'une intention solidaire qu'un simple don financier. Parmi les intentions des bénévoles, sont citées la générosité, la bonne conscience qui importe à certains, et encore une tradition religieuse d'être charitable. Les intentions des bénévoles gardent toujours un aspect intime, personnel, qui peut en gêner certains. « Ils s'aident eux-mêmes ».

De fait, dans les associations comme AIDES ou comme SOS Attentats, les bénévoles reconnaissent volontiers qu'ils sont tous sensibles à la cause de leur association, pour avoir été touchés plutôt de près, par la maladie ou l'agression organisée.

Cela n'empêche naturellement pas une action tournée vers les autres.

2. Le rôle de l'école :

Les motivations personnelles sont indispensables, mais elles ne sont certainement pas suffisantes. L'étude du MRJC³⁹ conclue à une convergence des trois facteurs entre : la famille, l'Ecole et les réseaux de socialisation. Sans que le MRJC tire formellement cette conclusion, il semble bien que, lorsque le facteur familial ne joue pas ou peu, il faille la conjonction des deux autres facteurs pour déclencher l'engagement : l'Ecole et les réseaux de socialisation (le groupe, le quartier, la MJC...). Ce point d'analyse est évidemment essentiel quant aux systèmes d'action à mettre en place.

Comment envisager une incitation à l'engagement bénévole par l'éducation ? On sait que de nombreux bénévoles se réfèrent à des modèles familiaux pour expliquer leur engagement. Mais si les modèles familiaux se raréfient, peut-on envisager que l'école propose ces modèles ?

Le débat existe depuis le XIX^e siècle au sein de l'Education Nationale, entre un rôle éducatif et un rôle strict d'enseignement, c'est ce que reflète le changement de terminologie : d'instruction nationale à éducation nationale.

Nous sommes très loin des pratiques banalisées d'autres pays, en particulier des pays anglo-saxons, où des temps scolaires sont alloués à l'engagement associatif. Les « bonnes pratiques » identifiées au cours du travail d'enquête semblent relever de deux processus distincts:

L'un, initiateur de changements, se fait à partir d'initiatives individuelles, qui sont ceux que les sociologues appellent « les marginaux sécants » : des professeurs, parfois des proviseurs ou principaux de collèges, fréquemment mais pas exclusivement au sein de l'enseignement privé. Les motivations de ces enseignants sont clairement éducatives, ils souhaitent transmettre, avec un savoir, des valeurs civiques et une envie de les mettre en oeuvre.

L'autre processus, généralement au sein des Grandes Ecoles qui auraient pris conscience de l'évolution des critères de recrutement des entreprises, sur une logique de compétences, avec autant d'importance, selon les concepts de

³⁹ Mouvement rural de la Jeunesse Chrétienne

compétences, accordée « aux savoir faire sociaux », à côté des savoir-faire techniques. De ce fait, l'intégration explicite de stages ou de projets, dans ou pour des associations devient, un moyen de développement de ces savoirs faire sociaux. La motivation institutionnelle est prioritairement pédagogique.

Institutionnellement, les systèmes éducatifs sont peu impliqués ; c'est même ce qui frappe le plus quand nous nous comparons aux pays de référence.

La démarche la plus structurée a été le programme « Envie d'agir ». Pour soutenir les jeunes dans leur désir d'engagement et de prise d'initiative, le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative promeut le programme « **Envie d'Agir** » initié en 2002 par le ministère de l'Education nationale.

Ce programme favorise l'engagement dans un projet collectif ou individuel revêtant un caractère d'utilité sociale ou d'intérêt général, par le biais d'un soutien pédagogique, technique et financier permettant d'accompagner les jeunes de 11 à 30 ans, quelle que soit leur situation, à toutes les étapes de leur projet, dans tous les domaines.

En 2007, plus de 3 000 projets ont été soutenus, représentant plus de 15 000 bénéficiaires directs. 45 000 jeunes ont été touchés par les événements de sensibilisation organisés dans toute la France durant l'année.

Voici quelques exemples de projets "pilotes" mis en place par certaines écoles. On pourrait en citer bien plus, ceux-ci ne font figure que d'illustrations.

- **Exemple des Projets Collectifs de l'Institut d'Etude Politique de Paris :** Sciences Po Paris et France Bénévolat ont signé un accord de partenariat en juin 2007. Ce partenariat porte prioritairement, mais non exclusivement, sur le dispositif « Projets collectifs » des étudiants de Master 1 (4^e année) qui existe maintenant depuis environ 5 ans.

Dans le dispositif «Projets collectifs », les étudiants, par groupes de 4 à 5 et tout au long de l'année d'octobre à juin, doivent prendre en charge et réaliser un véritable projet. Ce projet est évalué (environ 8% des crédits à rassembler pour l'obtention du diplôme).

- **Exemple de l'Ecole Alsacienne :**

Depuis toujours, l'Ecole Alsacienne prône des valeurs humanistes de tolérance et d'ouverture aux autres. En particulier à partir de 2006, entre la Direction et l'Association de parents d'élèves, s'est développée une réflexion sur l'intégration d'actions de civisme et de solidarité dans le cursus de l'Ecole (au-delà de démarches individuelles très intéressantes), car cette dimension de la formation de la personnalité apparaît comme un élément à part entière de l'éducation. J'ai pu ainsi accueillir en juin 3 élèves de Seconde, chargés de répertorier les actions bénévoles menées dans ce cadre par leurs camarades.

- **Des initiatives qui partent des élèves : l'exemple des Ecoles des Arts et Métiers.**

C'est une initiative qui est partie il y a quelques années des associations d'élèves (« Les Gazols »). Ces associations sont très actives pour proposer des missions bénévoles aux étudiants : soit en missions individuelles (exemple : accompagnement scolaire), soit en missions collectives (exemple : forte mobilisation des élèves à l'occasion de la campagne du Téléthon).

Les Directions des 8 Ecoles sont au courant de ces initiatives, les encouragent mais n'interviennent pas. « Les Gazols » sont mêmes assez sourcilleux de leur indépendance ; ils indiquent qu'il s'agit d'une tradition culturelle des élèves..

Voyons maintenant plus généralement quels sont, au sein des associations, les facteurs qui jouent en faveur de l'intégration des jeunes bénévoles :

Jean Bourrieau avait déjà récapitulé en 2003 dans le rapport d'une commission du CNAJEP (*Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire*) les freins et les facilitateurs à l'engagement des jeunes. Ces conclusions de terrain sont des préconisations pertinentes. Je n'ai pu qu'en vérifier la validité au fil de l'enquête : En voici le résumé, je présenterai ensuite de façon plus détaillée les points qui se sont particulièrement vérifiés au cours de l'enquête.

3. Facilitateurs à l'engagement bénévole des jeunes :

Avant toute chose, l'action doit prendre la forme de projets concrets, d'actions de proximité dont les jeunes pourront voir les effets directs. Il est essentiel de permettre aux jeunes d'être acteurs dans des dynamiques d'apprentissage. Ils sont prêts à apprendre, mais ils veulent agir de manière autonome. C'est pourquoi il est important de faciliter les prises de responsabilités dans des situations multiples. De même, il est bon de permettre aux jeunes de prendre des risques dans un cadre sécurisé.

L'idéal est que cela se fasse au sein d'une équipe, d'une communauté de conviction (favoriser une démarche entre pairs). Ainsi, l'on pourra vivre des moments de convivialité, d'émotion, des moments festifs, qui sont essentiels à l'intégration dans l'association.

Un autre vecteur favorable, c'est l'ancrage de l'action sur un territoire : se sentir participant d'une transformation de la société, de l'environnement, d'un territoire permet d'être impliqué. Il faut une dimension collective d'appartenance, des espaces ou des moments permettant aux jeunes de prendre conscience, au-delà de l'action dans laquelle chacun est engagé, de la globalité de l'association. Enfin, lorsque cela ne se fait pas naturellement, il est judicieux de permettre la rencontre des administrateurs de l'association, à travers des moments ou des lieux favorisant ces échanges.

Par ailleurs, on sait que la dimension internationale est attirante pour les jeunes.

❖ *Freins à une participation associative des jeunes :*

Voici un bref résumé des freins majeurs à la participation des jeunes. Ils sont suffisamment révélateurs en l'état pour ne pas être ici détaillé, mais dans le cadre de préconisations à des associations, ils sont à analyser plus avant :

- L'évolution sociétale : exigence de confort, consumérisme, logique d'urgence et d'immédiateté.
- Sur-réglementation.
- Transmission de projets et de valeurs avec le renouvellement des générations. (problème de continuité)
- Disponibilité et mobilité des jeunes : entrée au lycée, à la fac ou sur le marché de l'emploi.
- Problème de mobilité géographique : « assignation » à résidence.
- Codes culturels : manière de parler des adultes instaurent de la distance.
- Fonctionnement non-démocratique et modes d'organisation institutionnels des associations.
- Difficulté d'accéder aux informations.

❖ **La dimension collective :**

Pourquoi la dimension collective est-elle un corrélat presque indispensable de l'engagement des jeunes ?

Du fait des aléas d'agenda, peut-être plus récurrents chez les jeunes, notamment les étudiants, il est important pour un jeune de faire partie d'une équipe, qui pourra intégrer et relayer son action, en lui permettant d'être très investi quand il le peut, et en acceptant un peu de flottement lorsque ses études ou d'autres obligations l'accaparent. C'est tout l'intérêt d'équipes mixtes ou intergénérationnelles : les rythmes seront différents, et en bonne intelligence, ils peuvent être complémentaires lorsque l'association doit être assurée en continu. Or de la coopération intergénérationnelle, les jeunes apprécient plus généralement de travailler en groupe avec d'autres jeunes, la dimension conviviale est primordiale, et la possibilité de se faire des amis est importante.

Ainsi, plus généralement, l'envie de socialiser est une dimension déterminante de l'engagement. Le premier réflexe sera la recherche d'une équipe de pairs, un groupe d'identification.

❖ *Le rythme :*

Le bénévolat paraît à certains une réponse au désœuvrement, une manière de « meubler » son temps libre. Les non-bénévoles expliquent qu'ils manquent avant tout de temps, et perçoivent donc les bénévoles comme en disposant largement, les retraités sont donc bien placés. Le temps libre n'est pourtant pas le facteur d'implication qui est le plus déterminant. Avant la mise en place de la réduction du temps de travail, les chercheurs soulignaient qu'elle ne jouerait que pour 7 % des cas dans un nouvel investissement associatif. D'autre part, les proportions de retraités impliqués, actifs dans les associations sont assez semblables à celles des jeunes.

Les jeunes qui acceptent de s'engager bénévolement dans la vie associative le font selon des rythmes scolaires et universitaires. Dominique Thierry, vice-président de France Bénévolat, affirme que les jeunes s'engagent plutôt d'Octobre à Avril, éventuellement un peu l'été. Plutôt en fin d'études, ou au moins en fin de cycle. Certaines associations soulignent que les jeunes s'engagent en général pour trois ou quatre mois, c'est-à-dire à l'horizon d'un trimestre scolaire ou d'un semestre universitaire. Ainsi, il ressort de cette réalité que pour favoriser l'implication des jeunes dans la vie associative, il est indispensable que les associations tiennent compte de ces rythmes spécifiques en leur proposant des activités adaptées, mais il semble aussi qu'un rapprochement est plus que nécessaire entre ce mode d'investissement et le cursus scolaire ou universitaire. D'où l'intérêt de créer des partenariats entre les écoles ou universités et les associations.

Souvent, les jeunes bénévoles ne souhaitent pas s'engager sur des longues périodes. Dans l'engagement bénévole, comme dans tous les domaines, une tendance au "zapping" apparaît.

D'après l'enquête effectuée par Azedine Arab pour France Bénévolat, (annexe2), parmi les 40 étudiants bénévoles interrogés, 40% affirment que leur expérience là où ils agissent comme bénévoles est de une à deux années, pour 30% elle est de

six à douze mois. 10% déclarent qu'elle est de un à six mois et seulement 20% disent avoir une ancienneté de plus de deux années. De plus, 74,5% soulignent qu'il s'agit de leur troisième expérience bénévole. Pour 35% d'entre eux, il s'agit de leur deuxième expérience. Ceci vient confirmer que les jeunes préfèrent s'engager sur des périodes courtes.

Dominique Thierry, Vice président de France Bénévolat, constate que les jeunes s'investissent au plus pour quelques années, et que le monde associatif doit accepter cette nouvelle donne. Il suggère aux associations une « démarche par projet » plutôt que la notion de « fonctionnement permanent », c'est-à-dire identifier les projets, en formuler collectivement les cahiers des charges et en déléguer partiellement ou totalement les responsabilités de mise en œuvre. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement.

Au delà de l'emploi du temps, le rythme au sein de l'association importe également pour fidéliser des jeunes bénévoles : les jeunes s'engagent le plus souvent dans une association dont la finalité est lisible, immédiate, et appliquée. Il est déterminant que l'action soit valorisante et que le bénévole se sente immédiatement utile : la reconnaissance sociale entre en jeu.

L'aspect direct de l'engagement est souvent relayé par une communication ciblée, mettant en relief l'utilité de l'action de l'association.

L'accès rapide à la structure associative d'accueil puis à l'action proprement dite joue un rôle essentiel pour la motivation et l'assiduité des bénévoles étudiants. Ainsi, en deux semaines au Génépi (association d'étudiants intervenant en milieu carcéral), les futurs bénévoles assistent à deux réunions d'information, l'une sur la prison, la suivante sur l'association. Ils disposent ainsi de toutes les informations sur les actions qu'ils pourront mener, à eux ensuite de définir leur projet pour un entretien avec les responsables locaux. ATD - Quart monde a constaté que, lorsqu'il faut plus de trois semaines pour donner une réponse adaptée d'engagement, les jeunes se découragent et ne reviennent pas.

Cette réflexion est également une invitation pour les associations à travailler au rythme des nouvelles technologies d'information : un site Internet décrivant

clairement les missions bénévoles, permettant éventuellement une inscription en ligne ou une prise de rendez-vous, sera un atout pour attirer des jeunes, car ils n'iront pas nécessairement chercher de l'information si elle n'est pas accessible sur Internet. Les démarches de prise de contact avec les associations traditionnelles paraissent souvent insurmontables aux jeunes, et si une association présente une image désuète à cause de son site, il sera sans doute difficile pour de nouveaux bénévoles d'accorder du crédit à son action et à son organisation.

❖ **La pédagogie du "Projet" :**

Le Projet est une "cause commune" qui soude une équipe autour d'un dessein collectif. Le Projet est un mode de participation à l'association tout spécialement adapté aux jeunes. Lorsque l'association propose à des jeunes de s'engager pour un Projet, elle leur offre en même temps son expertise et son soutien. Les jeunes sont davantage libres d'orchestrer leur action au rythme qui leur convient, souvent différent du rythme des bénévoles plus âgés, et d'employer les moyens qui correspondent à leurs goûts et leurs aptitudes. Par ailleurs, l'association peut varier son champ d'action en déléguant par exemple des missions temporaires, qui demandent un travail soutenu mais limité dans la durée.

L'inconvénient du Projet pour l'association, c'est la versatilité plus grande des participants : comment fidéliser des jeunes qui ont participé à un projet, mais pour qui s'engager dans l'association est d'un autre ordre ? Autre inconvénient : il arrive que l'action "échappe" à l'association, or l'association ne souhaite généralement pas être un "prestataire" de projets clé en main. Elle souhaite garder le contrôle lorsque l'on opère en son nom, avec ses partenaires éventuels. Il est donc déterminant de mettre en place un accompagnement adapté des équipes de bénévoles engagés pour un projet, pour la réussite du projet, le bien des jeunes et de l'association. Les jeunes doivent être acteurs et pouvoir "choisir" l'action. La transparence entre l'équipe et un responsable doit être totale et les bilans réguliers.

❖ *L'accompagnement :*

Qu'entend-t-on par accompagnement des jeunes bénévoles ?

Yves Lochard (Institut de Recherches économiques et sociales) reconnaît que l'accompagnement est un mot "éponge", mais aussi un mot- valeur. Il fait plus que désigner une technique d'intervention sociale, aussi large soit-elle, il la dignifie. Cet accompagnement peut recouvrir différentes réalités, qui toutes visent à offrir un lieu d'écoute, de discussion et éventuellement de formation. De même que l'accompagnement est devenu l'outil privilégié de tout travail social, il doit acquérir la même place au sein des équipes, qu'elles soient professionnelles ou bénévoles.

Ceci est particulièrement valable pour des équipes de jeunes bénévoles : comme me l'a expliqué Frank Gautier, directeur de l'APJC⁴⁰ lors de notre entretien:

L'accompagnement des bénévoles est décisif, pour le bénévole et pour l'association :

Pour le bénévole, il permet de prendre conscience de son engagement, et donc de se l'approprier pleinement. Ceci évite de subir son engagement, ou de se limiter uniquement à la dimension concrète de l'activité bénévole. En effet, pour être un bénévole engagé et heureux, il est indispensable de maîtriser le projet de l'association, et de pouvoir relier l'activité bénévole à des valeurs que l'on adopte. C'est ainsi que l'on parvient à la dimension militante du bénévole. L'accompagnement comprend nécessairement une dimension de formation.

Par ailleurs, l'association bénéficie de l'accompagnement des bénévoles, puisque si le projet associatif est transmis, l'association peut vivre et se renouveler, elle assure la transmission du projet. L'accompagnement est un investissement à long terme. Il garantit un ancrage des bénévoles, qui seront moins tentés de "zapper" s'ils se sentent porteurs du projet et des valeurs de l'association.

Une association qui refuse ou qui néglige l'accompagnement, c'est une association qui refuse le renouvellement, et où l'on souhaite garder le pouvoir sous contrôle.

⁴⁰ Association pavillonnaise pour la jeunesse et la culture. Pavillon sous Bois.

C'est par ailleurs se condamner à ne pouvoir garder les bénévoles, plus rapidement lassés.

❖ ***La participation des jeunes bénévoles aux instances de décision :***

Cette étape nécessaire dans l'implication des jeunes bénévoles est mise en place à des degrés très différents selon les associations. Certains n'ont pas entamé une réflexion sur ce sujet, d'autres sont à la recherche du meilleur mode d'intégration (Unicef), d'autres ont vécu l'ouverture (APJC, Junior Association) et en vivent les bénéfices.

Dans certaines associations, les jeunes sont réfractaires à intégrer le CA : à les écouter, c'est parfois que la forme qu'il prend est trop formelle, trop longue, ou même au pire, trop tournée autour de questions de pouvoir.

Ce sont donc des remises en question essentielles pour toute association : si des jeunes s'impliquent dans l'action de l'association et adhèrent au projet, pourquoi refusent-ils de s'impliquer dans les prises de décision ?

L'obstacle vient-il des jeunes, trop volatiles ou consommateurs ?

Peut-on repenser la forme que prend la prise de décision ?

Souhaite-t-on vraiment inclure des jeunes ? L'a-t-on déjà proposé à un jeune ?

Envisage-t-on la participation des mineurs ?

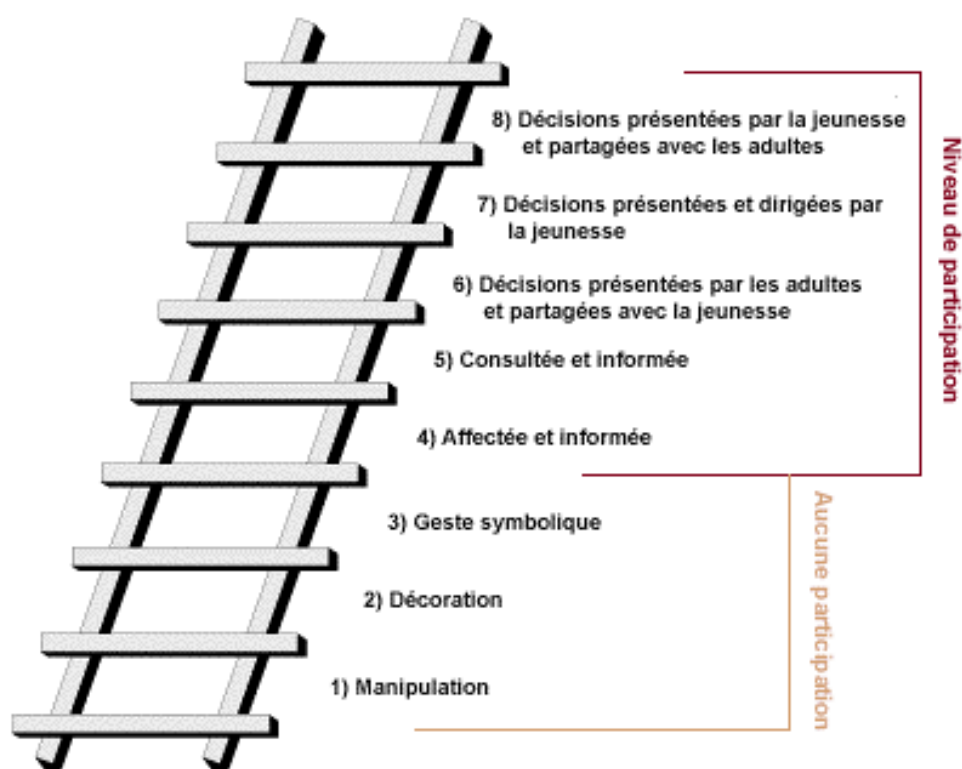
Pourrait-on même accepter une majorité des jeunes au sein du CA ?

Ces questions me sont venues en rencontrant le directeur de l'APJC qui a mené la réforme des structures de l'association en travaillant sur ces questions jusque là inexplorées. Aujourd'hui, le CA de cette association fait non seulement siéger des mineurs, mais à terme, il est envisagé que les jeunes bénévoles seront majoritaires, en lieu et place des personnels administratifs.

Le schéma⁴¹ à la page suivante montre les divers niveaux d'implication accordé aux jeunes dans les institutions. Il résume ce que j'ai essayé d'appréhender en

⁴¹ D'après Roger Hart, *Children's Participation: From Tokenism to Citizenship (Participation des enfants : du geste symbolique à la citoyenneté)*, *Innocenti essays*, n°4, UNICEF, 1992.

interrogeant les associations les plus en avance en ce domaine (APJC, Junior Association, ...) et manifeste qu'il y a un réel passage à faire entre la participation de principe et la participation effective des jeunes.



Les trois premiers échelons dits de non-participation :

- 1. La manipulation** : cette notion décrit les situations où les enfants ou les jeunes sont entraînés à participer à un projet d'adultes sans en comprendre les enjeux.
- 2. La décoration** : les enfants ou les jeunes n'ont pas leur mot à dire dans l'organisation du projet et n'ont qu'une petite idée de ce dont il s'agit. Ils sont utilisés pour soutenir une opération.
- 3. La politique de pure forme** : dans cette situation, les enfants ou les jeunes ont apparemment la parole, mais ils n'ont pas pu choisir le sujet du débat ou le mode de communication et ils n'ont pas – ou de façon limitée – la possibilité d'exprimer leurs opinions.

Les cinq échelons de la participation :

4. Désignés mais informés : les enfants ou les jeunes comprennent les objectifs du projet, ils savent qui a pris les décisions concernant leur implication et pourquoi, ils ont un rôle réel, et ils sont volontaires.

5. Consultés et informés : le projet est conçu et mené par des adultes mais les enfants ou les jeunes en comprennent le processus de réalisation et leurs opinions sont prises au sérieux.

6. Projet initié par des adultes, décisions prises en concertation avec des enfants ou des jeunes : il s'agit ici véritablement de participation. Le projet est initié par des adultes mais les décisions sont partagées avec les enfants ou les jeunes.

7. Projet initié et mené par des enfants ou des jeunes.

8. Projet initié par des élèves/étudiants, décisions prises en concertation avec des adultes.

❖ ***Bénévolat et construction professionnelle*** :

Le bénévolat répond à certaines lacunes du monde éducatif et pédagogique :

L'utilité immédiate de l'étudiant : Il est rare de mettre en pratique des compétences de manière réellement utile dans un temps de formation. Les temps de pratique sont généralement en vue de valider des connaissances, mais rarement de produire une valeur ajoutée autre que la connaissance. Ainsi, les stages ne sont pas toujours à la hauteur des capacités réelles des jeunes. Il est difficile d'obtenir la confiance d'un employeur pour exercer des responsabilités. Par ailleurs, le temps de formation est de plus en plus long, et certains jeunes étudiants parlent du sentiment d'être inutile, improductif, voire égoïste lorsqu'ils ne vivent qu'en vue de leurs études, ils ne se voient pas d'utilité sociale immédiate.

Le modèle étudiant français oblige les étudiants à se spécialiser dans leur domaine d'études : nombreux sont ceux qui cherchent à diversifier les expériences. Le

bénévolat permet une expérience plus diffuse et plus intégrée d'un champ d'action, éventuellement de tester une orientation professionnelle par une mise en situation.

Conclusion :

Ce sujet soulève des enjeux souvent difficiles à délimiter : face à l'ampleur des enjeux d'éducation nationale, de participation civique, de solidarité, il m'est apparu difficile d'évaluer et hiérarchiser les contributions, qui sont prolixes.

L'expérience associative vécue durant le stage a cependant été un bon critère de vérification de mes hypothèses, tout comme les nombreux échanges avec Dominique Thierry, Vice-président de France Bénévolat : par son expérience associative et professionnelle dans les domaines de la formation continue, il m'a démontré clairement les enjeux du bénévolat des jeunes. Par ailleurs, sa conviction de la nécessité de ce chantier a été le point le plus stimulant de mon étude, avec la rencontre d'acteurs engagés.

Les principales conclusions que je tire de cette étude sont d'ordre très pratique : trois axes me semblent être primordiaux pour favoriser l'engagement bénévole des jeunes :

1) Tout d'abord, le bénévolat, comme tout travail, doit être valorisé : non par l'argent, mais par des dimensions qui caractérisent l'engagement : les compétences mises à profit doivent être reconnues, l'investissement doit être valorisé par l'association, que ce soit dans le discours, par la dimension festive ou amicale, ou d'une manière plus formelle, par une progression en responsabilité par exemple.

2) Par ailleurs, le rythme associatif doit accepter de tenir compte des spécificités de l'engagement des jeunes : tant que le seul modèle d'engagement proposé ne correspondra pas aux possibilités et aux attentes des jeunes bénévoles, il ne pourra y avoir de passerelles établies.

3) Enfin, la mise en place de réseaux associatifs, dont France Bénévolat, est un facteur de stimulation du monde associatif, et donc d'ouverture. En effet, on

reste très frappé par une méconnaissance du tissu associatif local, de sa diversité, des opportunités. Ce constat ne concerne malheureusement pas que les jeunes, mais est particulièrement net pour cette catégorie. À cet égard, il faut souligner le travail exemplaire d'Animafac, dont c'est l'une des missions essentielles, ou de la MIE à Paris (Maison des Initiatives étudiantes). Ce sont des outils de mise en commun et de recrutement appelés à se développer, notamment par Internet.

Tous ces différents aspects corroborent l'idée qu'il n'y a pas à enrôler les jeunes dans le bénévolat, mais bien davantage qu'il faut VALORISER, FACILITER et RELIER les engagements.

Lorsque ces dimensions seront perceptibles chez tous les acteurs (écoles, associations, politiques), on pourra espérer répondre aux défis sociétaux par des moyens innovants. En misant sur ce capital qu'est l'engagement des jeunes, leur esprit d'entreprise et leur créativité face au challenge, on peut trouver là une voie de renouvellement des modèles d'apprentissage, des modèles d'insertion sociale et professionnelle, et une vivification du lien social.

Cette fertilisation est attendue et bénéficierait à tous. Il me semble que l'engagement associatif est une voie de progrès social et humain adaptée à notre époque et à notre société. Avec souvent de petits moyens, un fonctionnement de proximité, on peut agir utilement, "donner de soi", et y "gagner" quelque chose : une expérience, des amis, un savoir-faire.

On peut espérer une généralisation de l'engagement pour tous les âges et toutes les catégories, avec de nouveaux moyens mis en communs.

ANNEXES :

I. Questionnaire :



L'engagement bénévole des jeunes.

Nom de l'association :

Nombre de membres/militants/bénévoles :

Descriptif de la mission de l'association :

- Quelle est la **mission des jeunes bénévoles** au sein de l'association ?
Détailler.

- Comment avez-vous été **accueillis** ?

Et comment êtes-vous **accompagnés** ? (lieux d'expression, groupes de parole, parrainage, responsable des bénévoles).

- Recevez-vous une **formation** spécifique ? Si oui, décrire.

- **Recrutement** : Quels sont les lieux et moyens de recrutement de l'association ? Les jeunes viennent-ils parfois d'eux- même? Seuls ou en groupe? Actions de recrutement et de sensibilisation éventuelles, contacts avec écoles, facultés...

- **Engagement** : quel âge ont les bénévoles? Combien de temps restent-ils bénévoles ? Quel est le rythme de l'engagement ?

- Dans leur mission, les jeunes travaillent-ils en **équipe** ?
Si oui, est-ce une équipe seulement de jeunes ou mixte ?

- **Responsables** : Sont-ils des jeunes ? des bénévoles ? Quel est le rythme et la modalité de renouvellement ? Quelle évolution possible au sein de l'association pour ceux qui veulent prendre des responsabilités ?

- Sentiment d'**appartenance** à l'association : Le réseau joue-t-il un rôle ? (convivialité, cooptation, intégration...) Comment les bénévoles s'approprient-ils la cause de l'association (militants) ?

- Voit-on des jeunes définir leurs choix professionnels, **monter des projets** ou prendre d'autres engagements en raison de cet engagement initial ? (et garde-t-on trace des anciens ?)

- Comment les jeunes parlent-ils de leur engagement ? Quelles **valeurs** sont mises en avant pour l'expliquer?

Eventuellement, témoignages :

Nom, prénom :

Téléphone :

mail :

Merci de vos réponses.

Vous serez informé de la publication du rapport de France Bénévolat sur l'Engagement bénévole des jeunes, et de la tenue du colloque sur ce sujet le 5 décembre.

Pour toute question ou complément au questionnaire, je me tiens à votre disposition :

Marie Journois

France Bénévolat

Chargée d'enquête sur l'engagement bénévole des jeunes.

II. Sondage

Réalisé par Azedine Arab, étudiant, pour France Bénévolat auprès de 40 étudiants bénévoles dans des associations de l'Université Paris 8 et de l'Université Paris 13 :

- **Quelles sont les raisons de votre engagement bénévole ?**

Sachant que les motivations d'un même bénévole peuvent s'inscrire dans des registres pluridimensionnels (on peut déceler chez chaque bénévole une pluralité de motivations qui se conjuguent ensemble ou séparément) plusieurs ou différentes réponses leurs étaient alors proposés.

La nomenclature retenue comptait huit modalités, mais le choix était limité à quatre réponses dans un ordre décroissant c'est-à-dire de la plus essentielle (principale) à la moins essentielle. Ainsi, pour 40 participants, 32 ont donné exactement quatre réponses. Six ont donné trois réponses et deux n'ont donné qu'une seule réponse. A l'inverse, deux participants ont donné plus de quatre réponses. Les raisons les plus souvent invoquées sont récapitulées dans un ordre décroissant dans le tableau qui va suivre.

Résultats Motivations	Nombre de fois où la raison est citée	Résultats en %	Nombre de fois où la raison est citée en première position
La cause défendue par l'association	28	70%	12
Le souhait d'être utile à la société et d'agir pour les autres	27	67,5%	10
L'épanouissement personnel	25	62,5%	6
l'acquisition d'une expérience préprofessionnelle	17	42,5%	3
Rencontrer d'autres personnes et faire des amis	16	40%	4
Occuper son temps en pratiquant une activité	10	25%	/
La reconnaissance sociale	2	5%	/

Autres motifs	2	5%	1
Total	150	375%	40

Remarque:

le total n'égal pas 160 réponses car les participants n'ont pas donné tous quatre réponses

le total en pourcentage n'égal pas a 100% en raisons des réponses multiples.

- **Quels sont les obstacles que vous rencontrez dans votre engagement ?**

Raisons	Résultats en nombre	Résultat en %
Manque de temps	27	67,5%
Manque d'intérêt	9	22,5%
Manque de moyens financiers	11	27,5%
Manque d'informations	14	35%
Manque de structure pour s'engager	6	15%
Autres raisons	3	7,5%
Total	70	175%

Source: Questionnaire réalisé auprès de 40 bénévoles au sein des associations des l'universités Paris13 et Paris 8

Le total n'égal en nombre n'égal pas à 120 car les jeunes n'ont pas donné tous trois réponses.

- **A quoi imputez-vous le manque de jeunes bénévoles dans certaines associations ?**

Causes	Résultats en nombre	Résultats en %
Absence de disponibilité des jeunes	23	57,5%
Absence d'échange direct avec les jeunes	16	40%
Absence de la volonté des dirigeants associatifs	4	10%

Absence de motivation des jeunes	19	47,5%
Absence de reconnaissance de l'engagement des jeunes	25	62,5%
Autres obstacles	2	5%
Total	89	222,5%

Source: Questionnaire réalisé auprès de 40 bénévoles au sein des associations des l'universités Paris13 et Paris 8

Le total en pourcentage n'égale pas à 100% compte tenu des réponses multiples

BIBLIOGRAPHIE :

- ALTER N. (2006) *Sociologie du monde du travail*. PUF, Paris.
- BECQUET V.& de LINARES C. (2005) *Quand des jeunes s'engagent; entre expérimentations et constructions identitaires*. L'Harmattan, Collection Débats Jeunesse, Paris
- BOURRIEAU J. (2001), *L'Education populaire réinterrogée*, L'Harmattan, Paris.
- DUBAR C. (2004) *La Crise des Identités*, PUF, Paris.
- DUBET F. (1987) *La galère : jeunes en survie* , FAYARD, Paris.
- FERRAND – BECHMANN D. (1992), *Bénévolat et Solidarité*, Syros Alternatives, Paris.
- GALLAND O. et ROUDET B. (éds), 2001, *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, Paris, l'Harmattan, Collection débats jeunessees.
- GUERIN C., *Le sort tomba sur le plus jeune*. Thèse de 3° cycle en sociologie, sous la direction de LV Thomas, Université de Paris V - René Descartes, 1987.
- HIRSCHMAN, Albert O., *Bonheur privé, Action publique*.

- HOUZEL G. (2003) *Les Engagements bénévoles des étudiants; Perspectives pour de nouvelles formes de participation civique*; Rapport aux ministres chargés de l'Education nationale et des affaires sociales, La Documentation française, Paris.
- ION J., *Des loisirs et des jeunes*. Editions ouvrières, Paris 1993.
- ION J., *La fin des militants ?* Atelier Ed De L', 1997.
- MEAD.G.H. *L'Esprit, le Soi et la Société* 1934 (traduction française : Presses Universitaires de France 1963).
- MERLET J.F. (2001), *Jeunesse et Liberté d'association*, La Documentation Française, Paris.
- PIERRON, J.P. *L'Engagement, Envie d'agir, raisons d'agir*,
(sensdessus.files.wordpress.com/2006/06/engagement.pdf.)
- ROUDET B. (sous la direction de), *Des jeunes et des associations*, L'Harmattan, Paris 1996
- SAINSAULIEU R. (1977) *L'Identité au travail*, Presses de la FNSP, Paris.

REVUES :

- Dossier de presse : Premières rencontres pour la vie associative en Seine-Saint-Denis, 25 janvier 2008. DDJS 93.
- Dossier : "La place des mineurs : Une question majeure." Paru dans *Juris Associations*, 15 janvier 2007, n°351, pp.14-28.

- Etude CESOL/RNJA
- "L'engagement des jeunes" - La Tribune Fonda, n°96, mai 1993.
- *La Socialisation de la jeunesse*, Enquête- Cahier du CERCOM n°6, Publié en 1991 sous la direction de Isabelle Feroni et Thierry Blöss.
- PROUTEAU L. et WOLFF F.C., *Le Travail bénévole, un essai de quantification et de valorisation*, Economie et Statistique, n°372, 2004.
- PROUTEAU L. et WOLFF F.C., *Donner son temps: les bénévoles dans la vie associative*, Economie et Statistique, n°373, 2004.
- BOBINEAU O, «*Les logiques du rassemblement* », Cahiers de l'Atelier, octobre-décembre 2007, n°515, p.13-23.
- PROUTEAU L. 1999, *Economie du Comportement bénévole – Théorie et Etude empirique*.Economica, Paris.
- FERRAND-BECHMANN (Sous la direction de) 2004, *Les Bénévoles et leurs associations – Autres réalités, autre sociologie ?* L'Harmattan, Paris.
- INSEE (2000) *Les Jeunes, Contours et Caractères*. Paris
- WORMS J.P. *Le Capital social associatif en France hier et aujourd'hui*, in *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*, Revue du Mauss. 2006.

SITE :

www.francebenevolat.org (Voir en particulier Onglet Documentation, classé par rubriques)